ÉTUDES ET DOCUMENTS 5

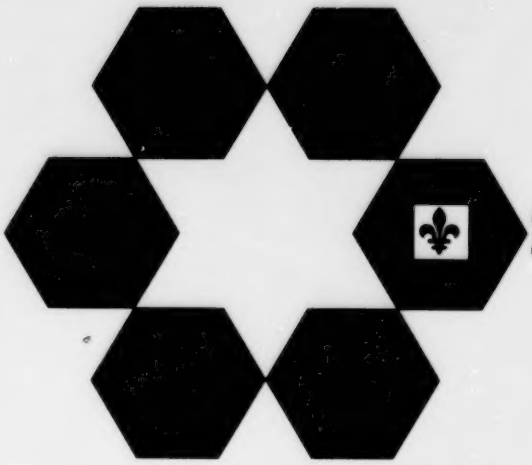

Conseil supérieur
de l'éducation

La place des sciences sociales et humaines dans l'enseignement et la recherche : analyse statistique, 1976-1985

Gilles Boudreault

Québec

-01264/

LA PLACE DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES DANS L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE: ANALYSE STATISTIQUE, 1976-1985

La série **Études et documents** comprend des textes de différents types: études, analyses documentaires, recherches exploratoires, rapports d'entrevues, analyses statistiques, etc.

Le contenu de ces documents, essentiellement technique et documentaire, n'engage pas la responsabilité du Conseil supérieur. Celui-ci en autorise la diffusion mais chaque document demeure sous l'entière responsabilité du signataire.

L'étude statistique intitulée **La place des sciences sociales et humaines dans l'enseignement et la recherche: analyse statistique, 1976-1985** fait partie des dossiers qui ont servi au Conseil supérieur de l'éducation pour la préparation de son avis au ministre de l'Éducation et ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science intitulé **L'enseignement et la recherche en sciences sociales et humaines: un cas type d'effets de système.**

Étude statistique préparée dans le
cadre de l'avis intitulé
L'enseignement et la recherche en
sciences sociales et humaines:
un cas type d'effets de système

ISBN 2-550-14049-4
Dépôt légal: quatrième trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....iii

TABLE DES GRAPHIQUES..... v

INTRODUCTION..... 1

PREMIÈRE PARTIE: L'EFFECTIF ÉTUDIANT DANS LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES EN SCIENCES HUMAINES

LES ÉTUDIANTS DE LA GÉNÉRATION DU "BOOM DÉMOGRAPHIQUE"..... 6

LES ÉLÈVES EN SCIENCES HUMAINES ET EN SCIENCES..... 8

UNE FOIS SUR TROIS, LES SCIENCES HUMAINES COMME DEUXIÈME CHOIX..... 10

À L'UNIVERSITÉ, AU PREMIER REGARD, UN EFFECTIF ÉTUDIANT EN NETTE PROGRESSION..... 12

DANS LES ÉTUDES "LONGUES", CEPENDANT, UN EFFECTIF EN CROISSANCE DEUX FOIS MOINS RAPIDE QUE CELUI DE L'ONTARIO..... 14

UNE CROISSANCE DES ÉTUDES À TEMPS COMPLET DEUX FOIS MOINS RAPIDE QU'AILLEURS À L'UNIVERSITÉ..... 16

DES EFFECTIFS EN CROISSANCE INÉGALE D'UNE SCIENCE SOCIALE OU HUMAINE À L'AUTRE..... 18

DEUXIÈME PARTIE: LES SCIENCES HUMAINES DANS LES ÉTUDES PRÉ-UNIVERSITAIRES

AU SECONDAIRE, DE MOINS EN MOINS D'ÉLÈVES EN SCIENCES HUMAINES..... 22

DÈS LA PREMIÈRE SESSION, DES ÉTUDES COLLÉGIALES DIFFICILES POUR LES ÉLÈVES DE SCIENCES HUMAINES..... 24

LES SCIENCES HUMAINES EN PÉNURIE D'ÉLÈVES AUX PERFORMANCES RECONNUES..... 26

CHEZ LES "FORTS" DU SECONDAIRE, OPTION MASSIVE POUR LES SCIENCES AU COLLÉGIAL..... 28

EN COURS DE CÉGEP, PROGRÈS DES SCIENCES HUMAINES GRÂCE SURTOUT AUX PERFORMANCES DES FILLES..... 30

TROISIÈME PARTIE: LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

RÔLE MAJEUR DES DIPLÔMES DE FORMATIONS "COURTES" EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES..... 34

RÉDUCTION DE L'ÉCART QUÉBEC-ONTARIO CHEZ LES DIPLÔMÉS DE LA FILIÈRE DU BACCALAURÉAT..... 36

ACCÉLÉRATION DANS L'ATTRIBUTION DE DOCTORATS EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES..... 38

QUATRIÈME PARTIE: LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

MULTIPLICATION DU POTENTIEL DE CHERCHEURS EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES..... 42

DEPUIS DIX ANS, GRANDE STABILITÉ DU CORPS PROFESSORAL À TEMPS COMPLET EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES..... 44

PROGRESSION DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, SAUF À LA DERNIÈRE ANNÉE D'OBSERVATION..... 46

EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, GRANDE IMPORTANCE DES SOURCES GOUVERNEMENTALES DANS LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE..... 48

CINQUIÈME PARTIE: LE MARCHÉ DE L'EMPLOI DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, UNE MEILLEURE INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES DIPLÔMÉS DE CYCLES SUPÉRIEURS..... 52

DANS LA RECHERCHE D'UN EMPLOI LIÉ AUX ÉTUDES, NET AVANTAGE DES DIPLÔMÉS DE CYCLES SUPÉRIEURS..... 54

PRÉVISIONS DE SURPLUS DE MAIN-D'OEUVRE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES..... 56

SYNTHÈSE: LE PROFIL STATISTIQUE DE LA SITUATION DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES DE 1976 À 1985..... 60

ANNEXE 1..... 65

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE NUMÉRO 1 7

GRAPHIQUE NUMÉRO 2 9

GRAPHIQUE NUMÉRO 3 11

GRAPHIQUE NUMÉRO 4 13

GRAPHIQUE NUMÉRO 5 15

GRAPHIQUE NUMÉRO 6 17

GRAPHIQUE NUMÉRO 7 19

GRAPHIQUE NUMÉRO 8 23

GRAPHIQUE NUMÉRO 9 25

GRAPHIQUE NUMÉRO 10 27

GRAPHIQUE NUMÉRO 11 29

GRAPHIQUE NUMÉRO 12 31

GRAPHIQUE NUMÉRO 13 35

GRAPHIQUE NUMÉRO 14 37

GRAPHIQUE NUMÉRO 15 39

GRAPHIQUE NUMÉRO 16 43

GRAPHIQUE NUMÉRO 17 45

GRAPHIQUE NUMÉRO 18 47

GRAPHIQUE NUMÉRO 19 49

GRAPHIQUE NUMÉRO 20 53

GRAPHIQUE NUMÉRO 21 55

GRAPHIQUE NUMÉRO 22 57

TABLEAU..... 67

INTRODUCTION

INTRODUCTION

La présente analyse statistique est proposée comme appui technique à l'avis du Conseil supérieur de l'éducation sur la place des sciences sociales et humaines dans l'enseignement postsecondaire.[1] À ce titre, elle vise la mise en relief des faits marquants qui ont contribué à la modification substantielle de la situation des sciences humaines au cours des dix dernières années.

Les études réalisées ont mené à l'identification de cinq dimensions qui se prêtent particulièrement à l'observation des changements observés: l'accès aux études postsecondaires, le cheminement scolaire dans les études pré-universitaires, l'attribution de diplômes en sciences humaines, les activités de recherche aux cycles supérieurs et les perspectives d'emplois pour les diplômés. Ce document adopte, dans l'ordre, ces cinq dimensions comme plan de chapitres.

Chacun de ces chapitres comprend une série de brèves analyses basées sur des données quantitatives représentées sous forme de graphiques. Ces derniers sont déployés de manière à faire un tour d'horizon du thème étudié.

Les données de référence proviennent de quatre sources principales. L'analyse de l'évolution des effectifs pré-universitaires depuis dix ans se base sur des données officielles du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (FCAR) fournit l'essentiel des statistiques servant à l'analyse de la place de la recherche en sciences sociales et humaines. Pour l'analyse du cheminement des élèves dans leurs études pré-universitaires, le Service régional des admissions dans les collèges de la région de Montréal (SRAM) a mis à notre disposition des données tirées, pour la plupart, d'études peu publicisées et, à l'occasion, inédites. Toutes les données relatives aux effectifs universitaires, aux diplômes décernés et au marché du travail originent de Statistique Canada.

---

1 Conseil supérieur de l'éducation, L'enseignement et la recherche en sciences sociales et humaines: un cas type d'effets de système, Québec, 1987.

Grâce à l'informatique, la majorité des statistiques sont exploitées sous forme de sorties mécanographiées dont la nomenclature respecte notre définition des sciences sociales et humaines. Afin de pouvoir confronter les chiffres de 1985 à ceux de 1976 et afin d'assurer un certain arrière-plan comparatif de la situation québécoise avec celle de l'Ontario, seules les sciences sociales et humaines les plus couramment reconnues tant ici et ailleurs qu'aujourd'hui et hier ont été retenues pour la présente étude. En sciences sociales, sont considérés l'économique, les sciences politiques, la sociologie, l'anthropologie, la psychologie et le service social. En sciences humaines, sont gardées l'histoire et la géographie.

Quelle que soit la dimension analysée, à elles seules, ces disciplines représentent de 75% à 80% de l'ensemble des disciplines contenues dans la classification Clarder.[2] D'autres recherches incluent administration, droit et éducation dans les sciences humaines. Il est cependant apparu ici plus profitable de les différencier à titre de sciences témoins afin, par la suite, de les comparer aux sciences sociales et humaines examinées dans la présente étude.

---

2 La nomenclature des sciences humaines employée au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science se réfère à cette classification d'origine américaine.

PREMIÈRE PARTIE:

L'EFFECTIF ÉTUDIANT
DANS LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES EN SCIENCES HUMAINES

LES ÉTUDIANTS DE LA GÉNÉRATION DU "BOOM DÉMOGRAPHIQUE"

Avant de procéder à l'analyse proprement dite de l'évolution des effectifs étudiants en sciences sociales et humaines, il convient sans doute de porter un regard sur la courbe démographique des jeunes en âge de poursuivre des études postsecondaires, tant au Québec qu'en Ontario, puisque tout au long de la présente étude, la situation ontarienne servira, en arrière-plan, de secteur témoin à l'analyse. Le fait d'un secondaire moins long au Québec, cinq ans au lieu de six ans comme en Ontario, a été pris en considération dans les groupes d'âge respectifs du postsecondaire.

Dans l'étude des tendances démographiques au Québec, avant tout, il faut remarquer que les réactions en chaîne, provoquées par la forte baisse de natalité au cours des années 60, se répercutent actuellement sur l'effectif de l'enseignement postsecondaire. Depuis 1980, les sommets atteints dans le taux d'accès aux études postsecondaires[3] compensent cependant les effets de ce phénomène démographique.

Par ailleurs,les responsables des différents programmes d'études cherchent déjà à attirer une clientèle qui se fera au total moins abondante qu'auparavant. Bien plus, la recherche de clientèle postsecondaire se fera probablement plus difficilement au Québec qu'en Ontario.

En effet, après le passage de la génération du "boom démographique" d'après-guerre, le bassin potentiel de la population d'âge postsecondaire du Québec dépassera à peine celui de 1961. Selon les projections, le plus bas de cette courbe se manifestera dès le début des années 90. Par exemple, comparé à un potentiel de dix étudiants en 1961, le potentiel sera alors tout au plus de onze étudiants, soit 10% de plus seulement. À peu près aux mêmes années, le potentiel ontarien atteindra tout de même dix-sept étudiants, donc encore bien au-delà de son niveau de 1961, à l'époque, identique à celui du Québec. Somme toute, à cause de l'amplitude même du phénomène observé,le contexte démographique québécois diffère fortement du contexte ontarien.

À l'inverse de l'Ontario où ce potentiel postsecondaire a augmenté de 8% dans la dernière décennie, le Québec a vu le sien baisser de 8%. Toute comparaison doit donc tenir compte de ces phénomènes démographiques d'ensemble. Par exemple, dans le contexte d'une décroissance de la population d'âge postsecondaire telle qu'observée au Québec, un effectif étudiant qui se maintient dissimule en fait une croissance du taux d'accès à l'éducation postsecondaire.

Pour conclure cet avant-propos, il faut retenir que les contextes respectifs tantôt rehausseront les phénomènes observés, tantôt les atténueront. Ce premier graphique veut attirer l'attention du lecteur sur cette dimension d'importance dans l'interprétation des données analysées dans les pages suivantes.

---

3 En 1983, à temps complet, 52% au collégial et 19% à l'universitaire, soit plus que souhaité dans le rapport Parent, document de travail, par D. Maisonneuve et A. L'espérance, DEED, MEQ, décembre 1984.

GRAPHIQUE numéro 1

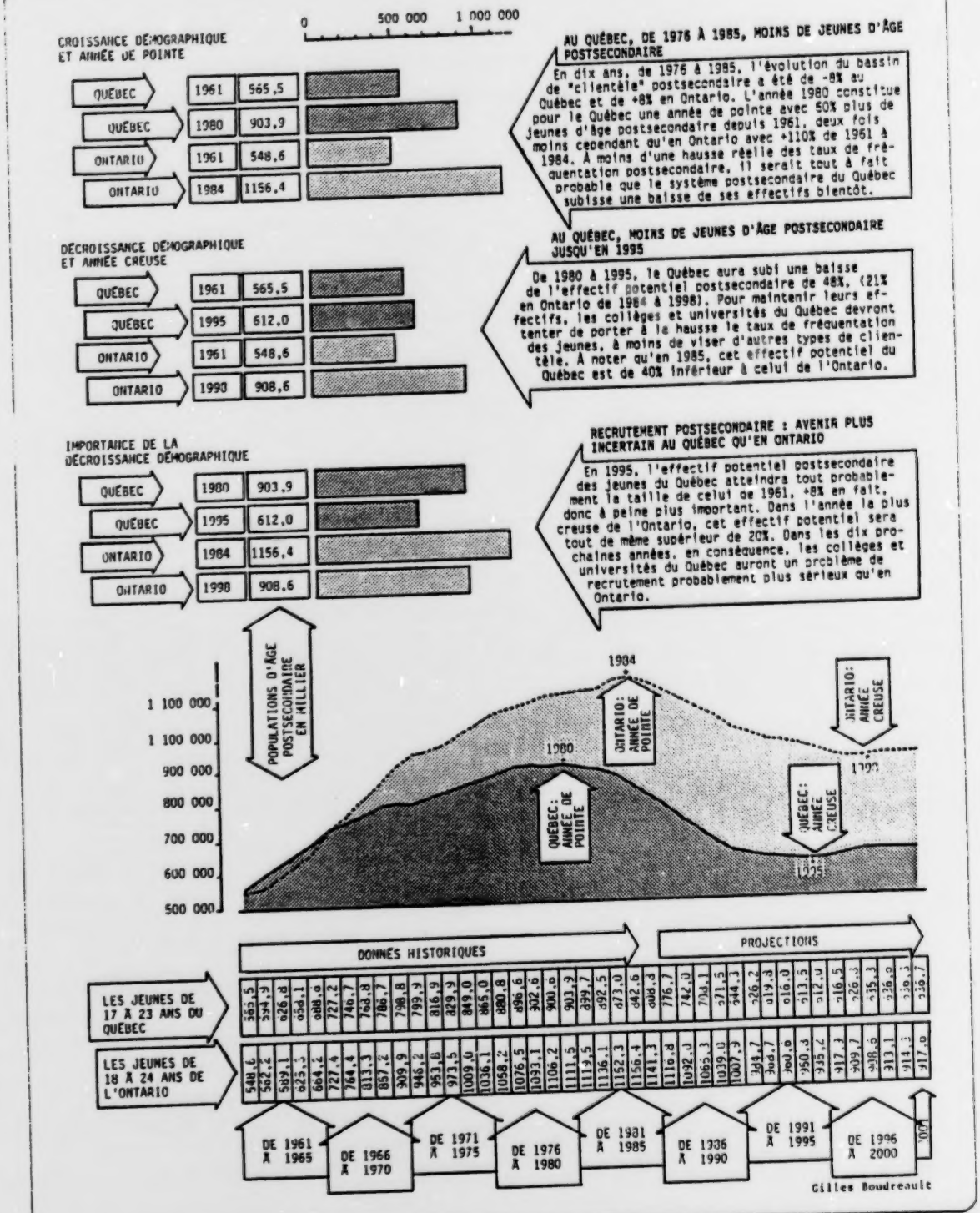

RÉFÉRENCE: Les classes en 2 001, publication spéciale de Statistique Canada en 1979, et mise à jour jusqu'en 2 001 des projections et données historiques par la Division de l'éducation postsecondaire, section des projections, Statistique Canada, 1986.

LES ÉLÈVES EN SCIENCES HUMAINES ET EN SCIENCES?

Malgré l'arrivée hâtive du phénomène de la décroissance démographique au collégial, manifeste dès 1980, l'effectif total des élèves réguliers du secteur général ne subit pas de baisse. Au contraire, il augmente du quart depuis 1976. L'effectif des élèves de sciences humaines suit dans la même proportion.

À l'aube des dix dernières années, en 1976, le taux d'accès à des études collégiales atteignait tout juste 40%. En 1986, selon toute probabilité, il aurait dépassé les 60%.[4] En fait, à la fin de leurs études secondaires, les élèves du secteur général poursuivent davantage des études collégiales. Nettement plus accentuée ces dernières années, cette hausse de l'accès à des études postsecondaires contribue à amortir l'effet de la décroissance démographique observée chez les jeunes âgés de dix-sept à vingt-trois ans.

Les données utilisées dans les présents calculs sur l'évolution du nombre d'élèves au collégial empêchent toute distinction entre l'effectif de sciences administratives et celui de sciences humaines proprement dites. Les changements intervenus en 1982 dans la collecte des données ne permettent plus des calculs séparés pour ces deux catégories d'élèves pourtant bien différentes.

À cet égard, l'étude des données du Service régional des admissions dans les collèges de la région de Montréal (SRAM), regroupant plus de la moitié des cégépiens de la province, mène à de judicieuses observations.

Par exemple, elles montrent que, sur vingt élèves du général, trois élèves font des études en sciences administratives, soit légèrement plus que dans l'ensemble des lettres et des arts. Par ailleurs, on compte sept élèves en sciences humaines à proprement parler, comparativement à huit élèves en sciences.

Ce regroupement de l'effectif au secteur général nous apprend que les élèves de sciences humaines sont moins nombreux que ceux de sciences.

Toutefois, dans les études à temps partiel, choisies de préférence par des adultes, la prépondérance va aux études en sciences humaines et en sciences administratives, sur la base de deux élèves sur trois.

---

4 Selon des calculs établis par D. Maisonneuve, de la Direction des études économiques et démographiques du M.E.Q., le taux d'accès au collégial s'établit à 58,5% en 1985, comparativement à 40,4% en 1976.

GRAPHIQUE numéro 2

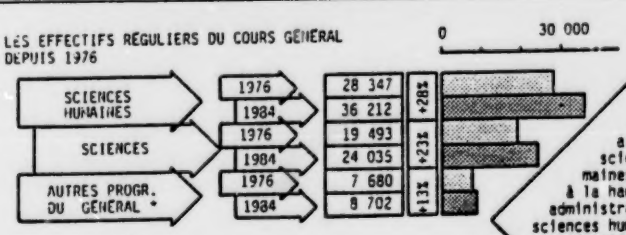

EN SCIENCES HUMAINES, DES EFFECTIFS EN CROISSANCE DÛS, PROBABLEMENT, À CEUX DE SCIENCES ADMINISTRATIVES

Les effectifs de sciences humaines au collégial ont augmenté de 28% de 1976-1977 à 1984-1985. Cependant, en 1982-1983, le MEQ a décidé de ne plus distinguer les effectifs de sciences administratives de ceux de sciences humaines. Il est tout de même connu que la tendance à la hausse plus rapide de l'effectif des sciences administratives a contribué à la hausse de celui des sciences humaines proprement dites. L'accroissement de l'effectif pris isolément de sciences humaines ne dépasserait probablement pas celui de 23% en sciences. L'étude ultérieure des statistiques du S.R.A.M. apportera plus de précision à cet égard. À noter que 62% de l'éducation des adultes se fait en sciences humaines, comparativement à 10% en sciences.

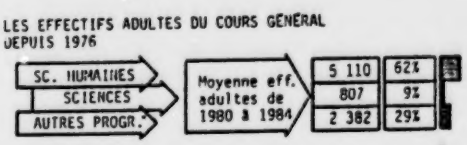

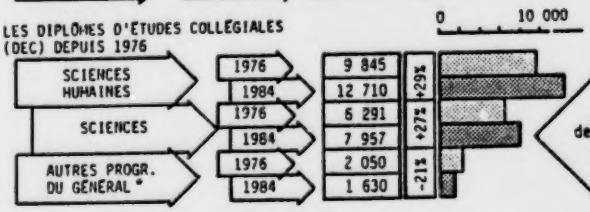

HAUSSE DANS LA CERTIFICATION IDENTIQUE À LA HAUSSE DES EFFECTIFS

La hausse des D.E.C. décrochés par les élèves de sciences humaines de 1976-1977 à 1984-1985 est de 29%, à peine plus élevée que celle des effectifs; en comparaison, celle des élèves de sciences s'élève à 27%, donc moins rapide que celle des sciences humaines. Dans les autres programmes, il y a eu une diminution de 21%.

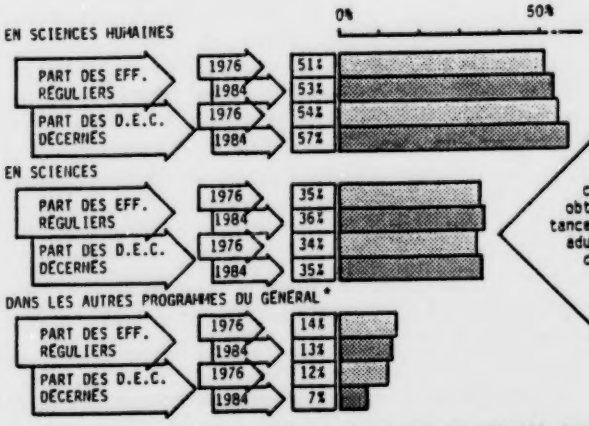

PART ÉLEVÉE DES ÉLÈVES DE SCIENCES HUMAINES DANS L'OBTENTION DES DIPLÔMES

D'année en année, les élèves de sciences humaines vont chercher de 3 à 4% de plus de diplômes que leur proportion de "clientèle" du collégial. En sciences, par exemple, les élèves obtiennent une part de la sanction égale à l'importance de leurs effectifs. L'importance des effectifs adultes en sciences humaines explique probablement cette avance des élèves en sciences humaines sur ceux en sciences dans l'obtention de leur part des diplômes. Rappelons que 62% de l'éducation des adultes se fait en sciences humaines comparativement à 10% en sciences.

* AUTRES PROGRAMMES: Arts et lettres à l'exclusion des effectifs hors-D.E.C.

Note: L'année indiquée correspond à l'année scolaire et les effectifs réguliers mentionnés reflètent les effectifs de la session la plus représentative soit celle de l'automne. Le nombre de sanctions (DEC) cependant inclut celles de la session d'hiver et d'été.

ANNÉE SCOLAIRE ET ANNÉE DU CALENDRIER RÉGULIER	EFFECTIFS RÉGULIERS				SANCTIONS (D.E.C.)			
	SCIENCES HUMAINES	SCIENCES	AUTRES PROGR.	TOTAL DU GÉNÉRAL	SCIENCES HUMAINES	SCIENCES	AUTRES PROGR.	TOTAL DU GÉNÉRAL
1976-(77)	28 347	19 493	7 680	55 520	9 885	6 291	2 050	18 352
1977-(78)	32 626	21 168	8 190	61 984	11 401	7 183	2 445	21 029
1978-(79)	33 134	20 145	8 428	61 707	12 748	7 633	2 445	22 826
1979-(80)	30 781	17 926	8 355	57 062	13 684	7 937	1 945	23 556
1980-(81)	30 672	18 642	8 242	57 656	12 368	6 699	1 776	20 845
1981-(82)	32 850	19 310	8 624	60 784	11 962	6 612	1 553	20 127
1982-(83)	33 828	20 997	9 273	64 098	12 774	7 118	1 644	21 536
1983-(84)	34 716	23 167	9 055	66 938	13 028	7 823	1 659	22 510
1984-(85)	36 212	24 035	8 702	68 949	12 710	7 957	1 630	22 297
1985-(86)	37 851	24 267	8 696	70 814				

Gilles Boudreault

RÉFÉRENCE: L'effectif régulier et des adultes des cégeps de 1976-1977 à 1984-1985 selon les familles de programme au général, sortie spéciale de la DGEC, MESS, 1986.

Le nombre de sanctions dans l'ensemble des collèges selon les familles de programme, liste informatique no 5120, MESS, 1986.

UNE FOIS SUR TROIS, LES SCIENCES HUMAINES COMME DEUXIÈME CHOIX

Une affirmation des plus répandues chez les élèves du collégial concerne l'orientation scolaire des élèves de sciences humaines. Les étudiants qui trouvent les sciences pures ou appliquées trop difficiles "déboulerai[5]ent" en sciences humaines.

Il faut apporter quelques précisions sur ce préjugé. D'abord, c'est à tort que l'on prétend cela, puisque la grande majorité des élèves de sciences humaines, au moins les deux tiers, se sont effectivement inscrits dans un programme d'études conforme à leur premier choix. Cependant, en sciences comme en sciences administratives, la proportion des élèves satisfaits dans leur demande de premier tour est beaucoup plus élevée: en fait neuf élèves sur dix voient leur premier choix d'études comblé en sciences, comparativement à moins de sept élèves de sciences humaines.

Autrement dit, dans une classe représentative des élèves de sciences ou sciences administratives, un seul élève sur dix aurait peut-être préféré faire des études "autres" au collégial, tandis qu'en sciences humaines le nombre d'élèves dont le premier choix n'a pas été respecté s'élève à trois sur dix.

Au sujet de ces trois élèves sur dix de sciences humaines, les professionnels de l'enseignement collégial mentionnent souvent un problème d'orientation. À leur tour, les élèves donnent des raisons autant liées aux faiblesses relatives de leur dossier scolaire qu'à leur manque de décision ferme dans leur orientation professionnelle. À leur point de vue, s'ils étaient arrivés du secondaire avec des notes plus élevées, leur orientation ferait moins problème. En général convaincus de la justesse d'une poursuite des études au-delà du secondaire, ils attendent comme une seconde chance.[6]

Les responsables de l'inscription au collégial connaissent assurément cette réalité puisqu'en sciences humaines particulièrement ils consentent à un nombre d'inscriptions supérieur au nombre de demandes d'admission au premier tour.

Cette analyse découle de l'examen de données statistiques en provenance du SRAM. Cependant, il est probable que la situation, ailleurs au Québec, se présente de façon assez identique puisque les collèges participant à ce service régional d'admission ne représentent pas seulement les collèges de la région de Montréal et qu'ils regroupent plus de la moitié des élèves du collégial au Québec.

---

5 L'expression utilisée ici est tirée de propos d'entrevues réalisées auprès d'élèves en sciences humaines. À ce sujet, voir "Apprendre pour de vrai", Conseil supérieur de l'éducation, 1986.

6 Pour plus de nuances dans l'appréciation de l'image des étudiants de sciences humaines, voir "Apprendre pour de vrai", Conseil supérieur de l'éducation, 1986.

GRAPHIQUE numéro 3

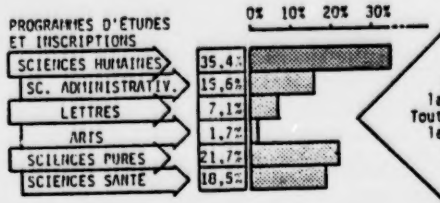

LA CONCENTRATION EN SCIENCES HUMAINES MOINS POPULAIRE QUE CELLE EN SCIENCES AUPRÈS DES FINISSANTS DU SECONDAIRE

Dans les collèges de la région de Montréal comme ailleurs au Québec, les sciences humaines obtiennent la faveur de plus de la moitié des finissants du secondaire qui accèdent au collégial. Toutefois, si on distingue les élèves de sciences administratives, la popularité des sciences humaines arrive seconde derrière celle des sciences avec 35% et 40% des inscriptions respectivement. Suivent les sciences administratives avec 16% de l'effectif.

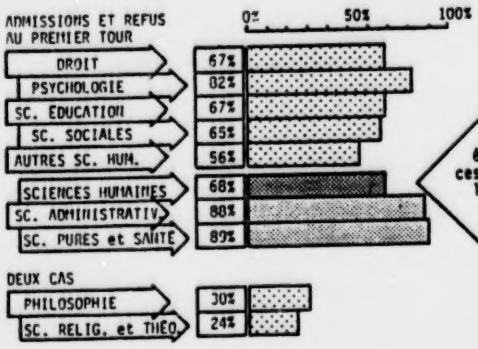

EN SCIENCES HUMAINES, UNE FOIS SUR TROIS, DES ÉLÈVES REFUSÉS AILLEURS

Deux élèves sur trois en sciences humaines (68%) se sont inscrits dans le programme de leur premier choix. À l'inverse donc, un élève sur trois a vu sa demande première refusée ailleurs. En comparaison, seulement 10% des élèves de sciences pures, de sciences de la santé et de sciences administratives se retrouvent dans cette situation. En philosophie et sciences religieuses, 75% et plus des élèves ont vu leur premier choix d'admission refusé ailleurs. Dans ces deux derniers cas, il faut souligner que ces taux élevés de premier choix refusé ne concernent que peu d'élèves, soit environ 200 sur plus de 7 000 nouveaux élèves à la première année dans les collèges de la région Montréal.

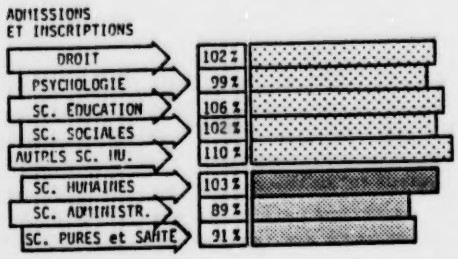

PROCESSUS D'ADMISSION PROBLÉMATIQUE EN SCIENCES HUMAINES

En sciences humaines, après quatre tours de demandes d'admissions, les élèves finalement inscrits représentent 103% des demandes d'admissions au premier tour, comparativement à 90% en sciences ou en sciences administratives. En valeur absolue, on observe 200 inscriptions de plus que le nombre d'élèves qui ont choisi des études en sciences humaines, au point d'en faire leur premier choix, tandis qu'en sciences et en sciences administratives, il y a 1 163 élèves de moins. Même si ces statistiques sont tirées de données en provenance du SRAM, rien ne permet de supposer une situation différente ailleurs au Québec.

NOTE: Les nombres et statistiques mentionnés ici sont tirés des données du SRAM regroupant les collèges de la région de Montréal, représentant plus de la moitié des collèges au Québec.

	DROIT	GÉOGRAPHIE	HISTOIRE	PHILOSOPHIE	PSYCHOLOGIE	SCIENCES EDUCATION	SC. RELIG. ET THÉOL.	SCIENCES SOCIALES	SCIENCES ADMINISTR.	TOTAL SCIENCES HUMAINES	TOTAL SCIENCES ADMINISTR.	SCIENCES PURES	SCIENCES DE LA SANTÉ	ARTS	LETTRES
DEMANDES D'ADMISSION AU PREMIER TOUR	2 390	277	364	136	1 551	1 011	71	1 425	3 544	7 225	3 544	4 862	4 017	450	1 314
ADMISSIONS TOTALES - AUTOMNE 1985	2 429	293	349	226	1 530	1 075	74	1 450	3 158	7 416	3 158	4 376	3 726	372	1 479
ÉLÈVES INSCRITS ADMIS AU PREMIER TOUR	1 322	158	191	53	1 028	595	14	729	2 334	4 090	2 334	3 329	2 727	203	732
TRANSCRIPTION TOTALE - AUTOMNE 1985	1 977	229	279	175	1 260	883	52	1 125	2 650	5 986	2 650	3 677	3 140	292	1 200
POURCENTAGE DES INSCRIPTIONS TOTALES EN RAPPORT DES DEMANDES AU 1er TOUR	102%	102%	96%	106%	99%	106%	104%	102%	89%	103%	89%	90	93	83	113
P.C. DES ÉLÈVES INSCRITS ADMIS AU 1er TOUR EN RAPPORT DU TOTAL DES INSCRIPTIONS	67%	69%	69%	30%	82%	67%	24%	65%	88%	68%	88%	91	87	65	85

Gilles Boudreault

RÉFÉRENCE: Les demandes d'admission et les inscriptions des élèves dans les collèges de la région de Montréal (SRAM) à l'automne 1985; sortie mécanographiée spéciale no ST22.

À L'UNIVERSITÉ, AU PREMIER REGARD, UN EFFECTIF ÉTUDIANT EN NETTE PROGRESSION

Dans les études en sciences humaines et sociales, à première vue, il saute aux yeux que le Québec gagne du terrain sur l'Ontario. Dix ans après 1976, au total, l'effectif de sciences sociales et humaines, tant à temps complet qu'à temps partiel, a progressé de plus de 50% au Québec en regard de 39% en Ontario.

Aux cycles supérieurs, dans la même direction mais avec plus de contraste encore, on enregistre une hausse de 33% au Québec comparativement à 1% seulement en Ontario. Cette évolution paraît d'autant plus que le nombre d'étudiants québécois dans des études aux cycles supérieurs obtient maintenant une parité quasi absolue par rapport au nombre d'étudiants correspondant en Ontario où il n'a pratiquement pas bougé depuis 1976: un peu plus de 5 000 dans les deux cas. Il s'agirait d'une progression encore plus grande si on tenait compte du fait que, depuis dix ans, l'effectif potentiel postsecondaire du Québec a diminué de 8% tandis que celui de l'Ontario augmentait de 8%. Avant de convenir d'une réelle progression dans l'effectif étudiant de sciences sociales et humaines, nous devons apporter certaines précisions sur les méthodes de calcul.

Il faut d'abord remarquer que les statistiques présentées plus haut confondent tous les types de clientèle: aucune distinction, par exemple, entre les étudiants de la filière du baccalauréat et ceux des autres filières souvent qualifiées de "filières courtes". En deuxième lieu, il importe de différencier les types de fréquentation scolaire, surtout si on tente des comparaisons interprovinciales. S'agit-il d'études à temps complet ou à temps partiel? Les études à temps partiel revêtent un caractère tellement particulier au Québec que toute comparaison de clientèles s'avère pour le moins difficile si on ne fait pas d'abord cette distinction de base. En dernier lieu, les sciences sociales et humaines forment un regroupement de circonstance. En fait, chacune de ces disciplines diffère dans l'évolution de son effectif étudiant au cours des dix dernières années.

Dans un premier temps, c'est à dessein que toutes les données ont été regroupées indistinctement afin de bien montrer la complexité du présent dossier. Les nuances nécessaires échappent aux analyses trop englobantes et aux affirmations trop générales qui peuvent en découler. Dans les pages suivantes, l'analyse statistique reprendra une à une les distinctions qu'impose une vue réelle de la place des sciences sociales et humaines.

GRAPHIQUE numéro 4

EFFECTIFS TOTAUX* EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES DE 1976 À 1985

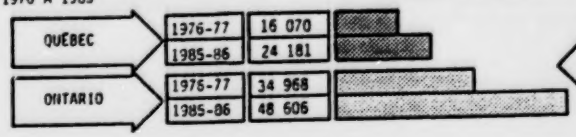

SUR DIX ANS, HAUSSE GÉNÉRALE DE PLUS DE 50% DANS L'EFFECTIF DE SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Au total, à temps complet et partiel, les effectifs de sciences sociales et humaines du Québec et de l'Ontario ont augmenté respectivement de 51% et de 39%. Depuis dix ans, l'effectif potentiel postsecondaire du Québec a baissé de 8% et celui de l'Ontario a augmenté de 8%, soit un écart de 16 points.

EFFECTIFS SELON LE CYCLE D'ÉTUDES EN SC. SOCIALES ET HUMAINES DE 1976 À 1985

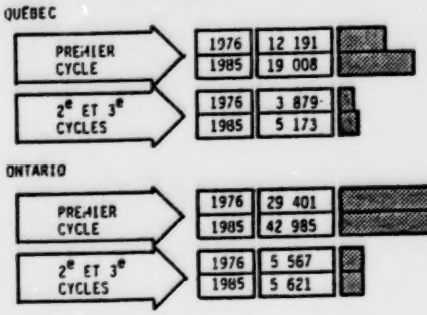

COMPARÉE À CELLE DE L'ONTARIO, HAUSSE AU PREMIER CYCLE, MAIS HAUSSE PLUS PRONONCÉE ENCORE AUX CYCLES SUPÉRIEURS

Au premier cycle d'études en sciences sociales et humaines, cette hausse de l'effectif étudiant atteint 56% au Québec et 46% en Ontario. Aux 2e et 3e cycles, ensemble, +33% au Québec et seulement +1% en Ontario. Aux cycles supérieurs en sciences sociales et humaines, on assiste ainsi à un certain rattrapage du nombre d'étudiants aux études universitaires. Comparativement à l'Ontario dont les effectifs stagnent aux 2e et 3e cycles, le Québec voit ses effectifs augmenter aux cycles supérieurs. Aux 2e et 3e cycles, en 1985, le nombre d'étudiants en sciences sociales et humaines au Québec (5 173) égale presque celui de l'Ontario (5 621) qui a peu bougé depuis 1976.

LES EFFECTIFS TOTAUX DE DISCIPLINES VOISINES DE 1976 À 1985

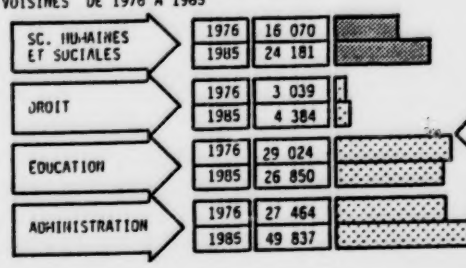

COMPARÉE À CELLES DES AUTRES DOMAINES D'ÉTUDES SIMILAIRES, HAUSSE MOYENNE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

La hausse des effectifs totaux de 51% observée en sciences sociales et humaines est devancée par celle de 82% des effectifs en administration, mais elle est de loin supérieure à la baisse de 8% observée en sciences de l'éducation. Pour la même période d'observation, les effectifs totaux de droit ont par ailleurs augmenté de 44%. Il faut rappeler que la présente analyse prend en considération tous les effectifs, à temps partiel comme à temps complet. Les prochains graphiques basés sur les effectifs à temps complet apporteront beaucoup de nuances aux présentes observations.

Les effectifs totaux regroupent les effectifs à temps complet et à temps partiel dans la filière du baccalauréat ou tout autre programme d'étude.

En annexe 1, on retrouvera le tableau complet de l'effectif de chacune des sciences sociales et humaines, tant pour la filière du baccalauréat à temps complet que pour les autres filières, et ce, pour chaque année depuis 1976.

		PREMIER CYCLE		DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES		TOTAL DES EFFECTIFS	
		QUÉ.	ONT.	QUÉ.	ONT.	QUÉ.	ONT.
SC. SOCIALES ET HUMAINES	VARIATIONS DE 1976 À 1985	+56%	+46%	+33%	+1%	+51%	+39%
	EFFECTIFS TOTAUX DE 1985	19 008	42 985	5 173	5 621	24 181	48 606
	EFFECTIFS TOTAUX DE 1976	12 191	29 401	3 979	5 567	16 070	34 968
DROIT	VARIATION DE 1976 À 1985	+38%	+17%	+114%	+5%	+44%	+17%
	EFFECTIFS TOTAUX DE 1985	3 841	4 537	543	254	4 384	4 791
	EFFECTIFS TOTAUX DE 1976	2 785	3 869	254	241	3 039	4 110
ÉDUCATION	VARIATIONS DE 1976 À 1985	-13%	+28%	[illegible]	-5%	[illegible]	+1%
	EFFECTIFS TOTAUX DE 1985	22 405	17 638	4 445	4 507	26 850	22 145
	EFFECTIFS TOTAUX DE 1976	25 811	13 832	3 213	4 721	29 024	18 553
ADMINISTRATION	VARIATION DE 1976 À 1985	+75%	+97%	+202%	+13%	[illegible]	+77%
	EFFECTIFS TOTAUX DE 1985	45 387	23 297	4 450	4 225	49 837	27 522
	EFFECTIFS TOTAUX DE 1976	25 994	11 833	1 470	3 732	27 464	15 565

Gilles Boudreault

RÉFÉRENCE: Les effectifs universitaires de 1976-1977 à 1985-1986, Statistique Canada, Division de l'éducation postsecondaire, sortie mécanographiée spéciale, 1986.

DANS LES ÉTUDES "LONGUES", CEPENDANT, UN EFFECTIF EN CROISSANCE DEUX FOIS MOINS RAPIDE QUE CELUI DE L'ONTARIO

Cette forte hausse de 51% observée sur 10 ans dans l'effectif total de sciences sociales et humaines dissimule une augmentation deux fois moins importante dans l'effectif de la filière du baccalauréat à temps complet: 23%, en fait. Quant à l'effectif de la même filière en Ontario, il gagne 51% sur celui de 1976.

Ainsi donc, quand l'examen des clientèles porte sur les seuls effectifs de la filière des études "longues", la clientèle de sciences sociales et humaines de l'Ontario progresse deux fois plus rapidement que celle du Québec.

Autrement dit, pour que le Québec atteigne lui aussi une augmentation semblable à celle observée en Ontario chez les étudiants à temps complet de la filière du baccalauréat, il faut réunir ensemble les effectifs de toutes les formations, les "longues" autant que les "courtes". Sans cette condition, l'effectif québécois à temps complet dans les études "longues" avance deux fois moins rapidement que celui de l'Ontario.

Là encore, afin de refléter avec nuance la place réelle des sciences sociales et humaines, il faut ajouter que cette croissance générale de l'effectif à temps complet dans des études de la filière du baccalauréat varie d'un regroupement de sciences sociales et humaines à l'autre.

Par exemple, dans les études sociales de type "disciplines" et celles de type "professions",[7] les effectifs respectifs croissent de 39% et de 32% tandis qu'à l'inverse, l'effectif de sciences humaines subit une baisse de 17%.

En conclusion, en sciences sociales et humaines, dans les études "longues", soit celles qui mènent à l'acquisition d'un baccalauréat, d'une maîtrise ou d'un doctorat, l'effectif étudiant à temps complet croît moins vite que celui de l'Ontario. Enfin, si le Québec a pu garder le rythme, c'est seulement grâce à la nombreuse clientèle inscrite à des formations courtes.

---

7 Selon cette forme de regroupement, les sciences sociales-disciplines comprennent économique, sciences politiques, sociologie et anthropologie; les sciences sociales-professions regroupent psychologie et service social, tandis que les sciences humaines incluent histoire et géographie.

GRAPHIQUE numéro 5

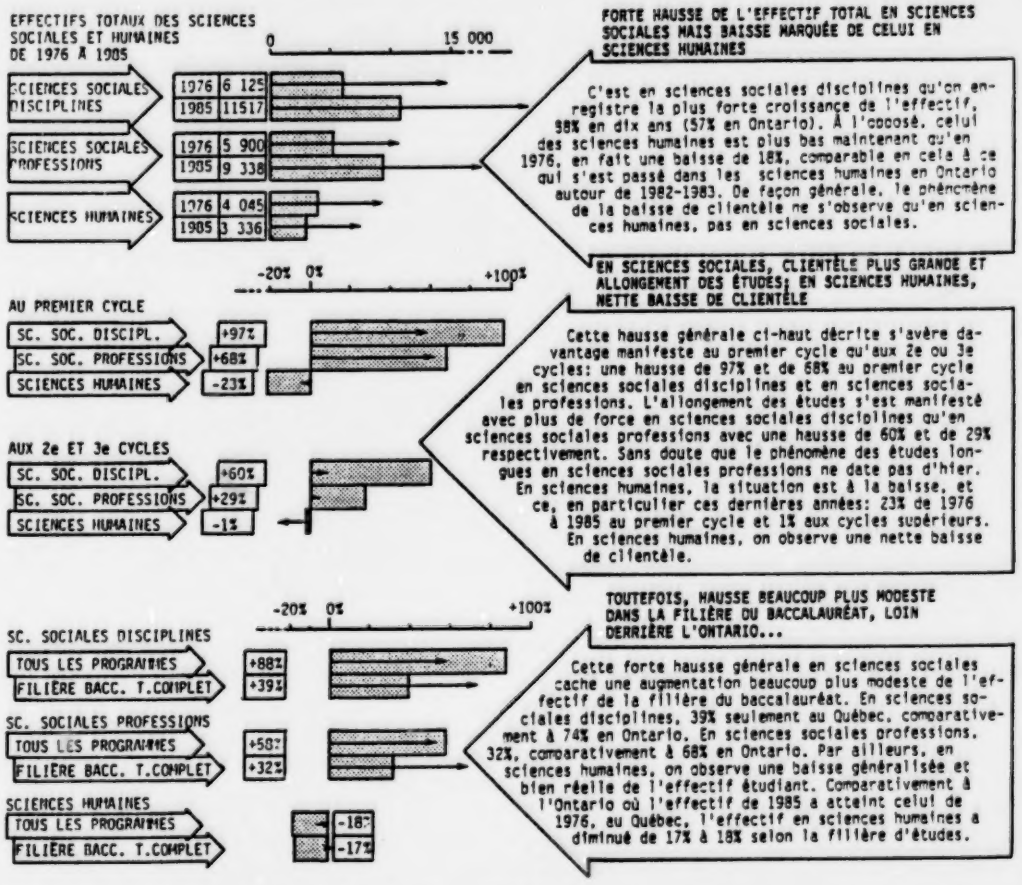

NOTE: les flèches (⟶) indiquent les effectifs universitaires ontariens, en nombre et pourcentage.

NOTE:

FILIÈRE-BACCALAURÉAT: seuls les effectifs à temps complet ont été retenus dans les calculs ci-dessous.

		SCIENCES SOCIALES DISCIPLINES • ÉCONOMIQUE • SC. POLITIQUES • SOCIOLOGIE • ANTHROPOLOGIE				SCIENCES SOCIALES PROFESSIONS • PSYCHOLOGIE • SERVICE SOCIAL				SCIENCES HUMAINES • HISTOIRE • GÉOGRAPHIE			
PREMIER CYCLE	VARIATION 76-85	+97	+34	+67	+87	+68	+29	+61	-81	-23	-24	-7	+2
	EFF. 1985-1986	9 224	5 437	19 699	14 490	7 390	3 786	15 426	10 197	2 394	1 869	7 860	6 181
	EFF. 1976-1977	4 691	4 053	11 814	8 015	4 395	2 929	9 582	5 621	3 105	2 462	8 005	6 068
2e et 3e CYCLES	VARIATION 76-85	+60	+64	+9	+12	+29	+81	+8	+13	-1	+14	-20	-10
	EFF. 1985-1986	2 283	1 342	2 725	1 828	1 948	1 070	1 846	1 420	932	625	1 050	734
	EFF. 1976-1977	1 434	818	2 494	1 632	1 505	759	1 773	1 255	940	550	1 300	909
TOTAL	VARIATION 76-85	+88	+39	+57	+74	+58	+32	+52	+69	-18	-17	-3	+1
	EFF. 1985-1986	11 517	6 779	22 424	16 818	9 338	4 956	17 272	11 617	3 326	2 494	8 910	6 915
	EFF. 1976-1977	6 129	4 870	14 308	9 647	5 900	3 688	11 355	6 876	4 045	3 018	9 305	6 877

NOTE:

AUTRES FILIÈRES: sont regroupés sous ce titre les effectifs à temps partiel de tout programme et ceux à temps complet de tous les programmes, excepté le baccalauréat.

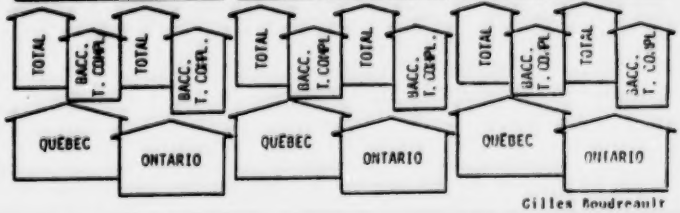

Gilles Boudreault

RÉFÉRENCE: Les effectifs universitaires de 1976-1977 à 1985-1986. Statistique Canada. Division de l'éducation post-secondaire, sortie mécanographiée spéciale, 1986.

UNE CROISSANCE DES ÉTUDES À TEMPS COMPLET DEUX FOIS MOINS RAPIDE QU'AILLEURS À L'UNIVERSITÉ

L'effectif à temps complet dans des études "longues" en sciences sociales et humaines connaît une croissance lente, si on le compare à son effectif ontarien correspondant, mais aussi aux autres secteurs d'études universitaires au Québec, où la croissance de l'effectif aux études à temps complet a été de 45%.

À l'exception des deux secteurs partiellement contingentés du droit et de la médecine, seul l'effectif en éducation, dont la hausse ne dépasse pas +18% en dix ans croît plus lentement que celui des sciences sociales et humaines. Dans les dix années d'observation de la présente étude, c'est en 1976 que la proportion des étudiants en sciences sociales et humaines fut la plus grande. Entre 14% et 15% de l'ensemble des étudiants universitaires suivaient alors des cours en sciences sociales et humaines, sensiblement dans la même proportion qu'en sciences administratives (15%) et en éducation (14%).

Dix ans après, les étudiants des études "longues" en sciences sociales et humaines à l'université ne représentent maintenant que 12% de l'ensemble des étudiants à temps complet. En éducation aussi, ils ont diminué en proportion de l'ensemble (11%), cependant qu'en administration ils comptent maintenant pour 18%. Encore une fois, cette situation de croissance lente des "temps complet" dans les études "longues" contraste vivement avec celle de la croissance accélérée des "temps partiel" telle que nous l'observons dans les formations "courtes". En dix ans, on constate, en sciences sociales et humaines, une croissance moyenne de 222% comparée à 173% dans les autres programmes "courts" de l'université.

Mais cette croissance accélérée tire à sa fin, puisque le sommet des "temps partiel" en sciences sociales et humaines a été atteint en 1980-1981. Depuis, cette clientèle a diminué de moitié.

Avant de jeter un dernier regard sur l'effectif de chacune des sciences sociales et humaines, il paraît approprié de souligner quelques grandes lignes de la situation d'ensemble.

De façon générale, en sciences sociales et humaines, l'effectif étudiant total ne diminue pas. Bien au contraire, il croît dans les mesures observées ailleurs. Cependant, l'effectif à temps complet, celui qui compte le plus dans les études "longues", augmente deux fois moins vite que partout ailleurs. Si, selon certains, la croissance vigoureuse de l'effectif à temps partiel a pu compenser cette croissance lente des "temps complet", il n'en demeure pas moins que les effets de cette croissance des "temps partiel" sont de moins en moins nets, puisque l'évolution de la clientèle à temps partiel se fait moins importante depuis ces dernières années.

GRAPHIQUE numéro 6

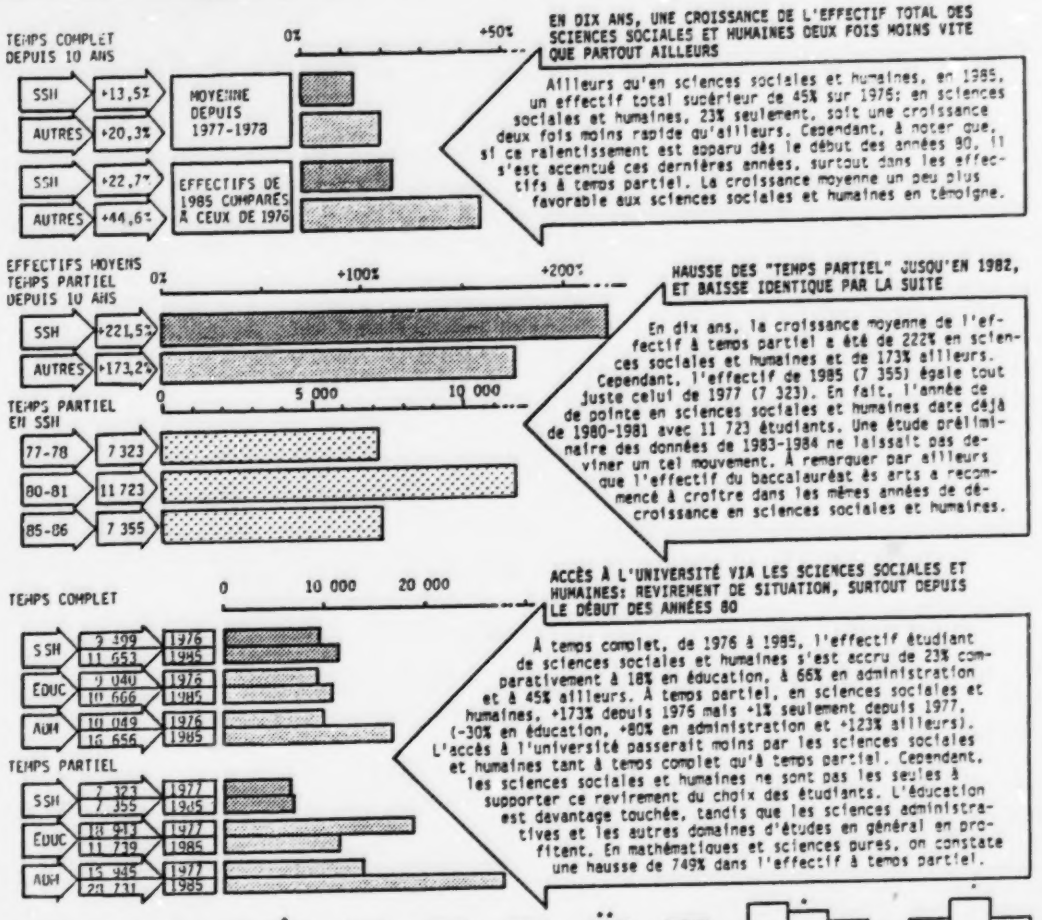

RÉFÉRENCE: Les effectifs universitaires selon le type de fréquentation de 1976-1977 à 1985-1986. Statistique Canada. Division de l'éducation postsecondaire, sortie mécanographiée spéciale, 1986.

DES EFFECTIFS EN CROISSANCE INÉGALE D'UNE SCIENCE SOCIALE OU HUMAINE À L'AUTRE

Les changements d'attitude face à la poursuite d'études universitaires ne s'appliquent pas indistinctement à chacune des sciences sociales et humaines. Les choix des étudiants ont modifié l'ordre respectif des unes par rapport aux autres.

En général, les étudiants en provenance directe du collégial s'inscrivent dans les études à temps complet de la filière du baccalauréat. Dans cette importante filière d'études universitaires, en sciences sociales et humaines, seule l'économique réussit à maintenir la croissance de son effectif au même rythme que partout ailleurs: 56% de croissance comparativement à 45% dans les autres disciplines à l'université.

Dans l'évolution des effectifs étudiants de quatre des sciences sociales et humaines, les changements dans les choix d'études de baccalauréat à temps complet ont joué défavorablement. En anthropologie, comme en histoire et en géographie, le bilan des dix dernières années a tourné au rouge. En sociologie, la croissance de l'effectif étudiant est à peu près nulle depuis dix ans.

À l'égard de ces études à temps complet, les sciences politiques, le service social et, à un moindre degré, la psychologie se situent dans la moyenne observée en sciences sociales et humaines.

Dans les autres filières d'études, en grande majorité des études à temps partiel dans des programmes "courts", exception faite du cas spécial de la sociologie, l'effectif croît de façon constante et modérée, et ce, surtout en service social et en psychologie.

Cas tout à fait unique en sciences sociales et humaines, l'effectif inscrit à temps partiel à des études "courtes" en sociologie tranche sur les autres à plus d'un point de vue.

D'abord, la présence de ces étudiants dans ce genre d'études dépasse toute proportion enregistrée ailleurs en sciences sociales et humaines. En moyenne, sur dix ans, 80% de l'effectif total de sociologie n'est pas à temps complet dans des études de baccalauréat; 88% en 1980-1981 par exemple. En deuxième lieu, cette clientèle est très variable. Au nombre de 416 étudiants seulement en 1976, ils sont 8 587 quatre ans plus tard, tandis qu'aujourd'hui ils ne sont plus que 3 069.

Enfin, il faut remarquer que l'importance de la taille de l'effectif en sociologie décide de la taille totale de la clientèle à temps partiel en sciences sociales et humaines. En 1980, 62% de l'ensemble des étudiants en sciences sociales et humaines suivaient des cours en sociologie. Aujourd'hui, ils ne comptent plus que pour 31%.

GRAPHIQUE numéro 7

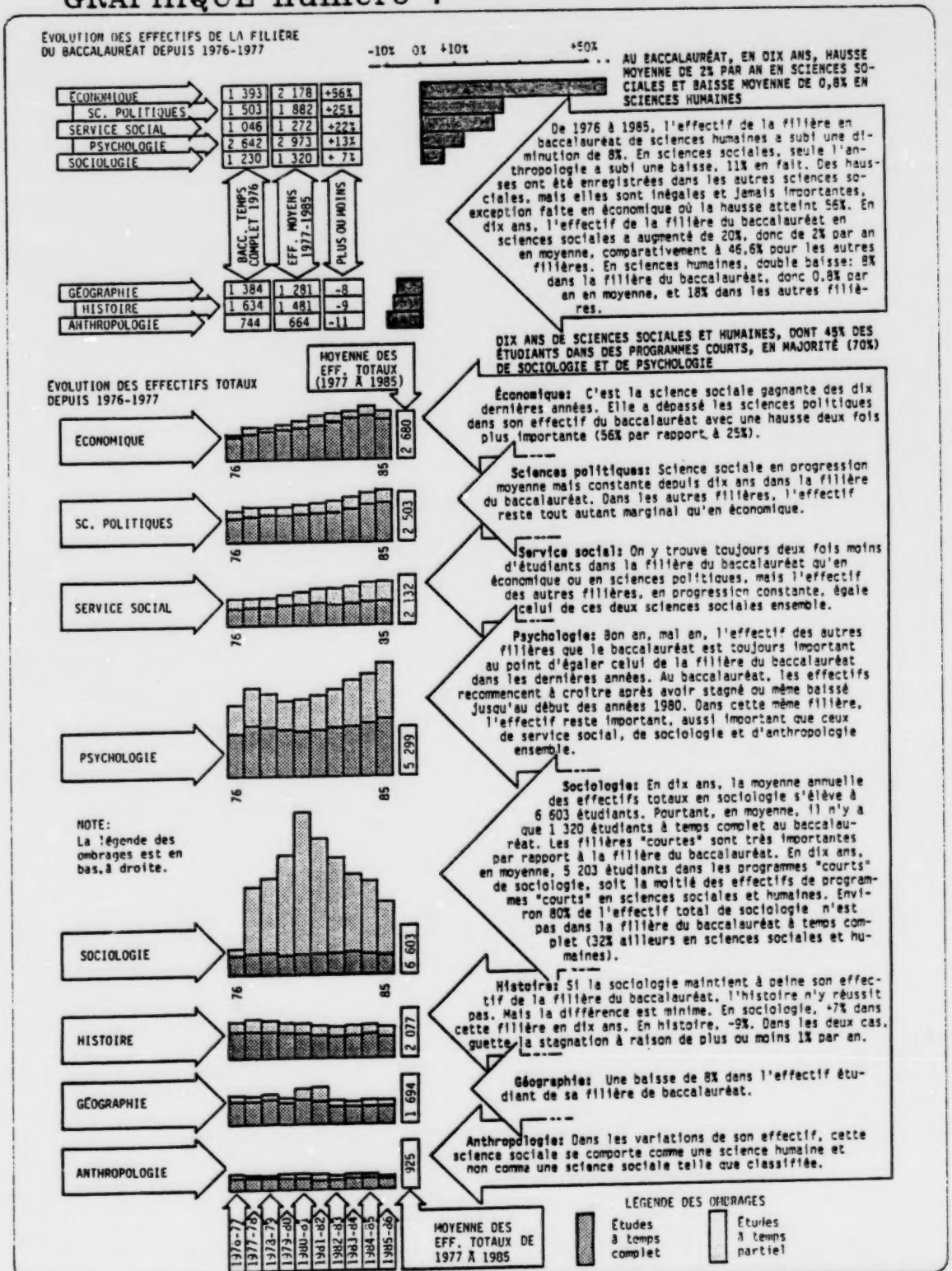

RÉFÉRENCE: Les effectifs universitaires selon le niveau, le type de fréquentation et la compétence en vue, de 1976-1977 à 1985-1986, Statistique Canada, Division de l'enseignement postsecondaire, sortie mécanographiée spéciale, 1986.

DEUXIÈME PARTIE:

LES SCIENCES HUMAINES DANS LES ÉTUDES PRÉ-UNIVERSITAIRES

AU SECONDAIRE, DE MOINS EN MOINS D'ÉLÈVES EN SCIENCES HUMAINES

Dans cette période de révision des programmes d'études secondaires, la tâche d'examiner la place des sciences de l'homme dans les études précollégiales apparaît hasardeuse à cause des multiples précautions qu'il faut prendre.

Par exemple, en 1985-1986, l'année de nos données de référence, des programmes expérimentaux de sciences coexistaient avec les programmes officiels, tant en quatrième qu'en cinquième secondaire. À cet égard, la situation d'alors prévaut toujours puisque les nouveaux programmes n'entreront en vigueur qu'en 1989-1990. Depuis 1986-1987, les élèves de quatrième secondaire sont tenus de suivre un cours en sciences même si, pour l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, la réussite de l'examen ministériel ne sera pas obligatoire avant la mise en vigueur des nouveaux programmes. Malgré que des programmes soient en cours de changement aux dernières années du secondaire et bien que tous les cours ne soient pas tous obligatoires ou optionnels au même titre, nous tentons une analyse qui puisse rendre compte de la place réelle des sciences humaines dans les dernières années du secondaire.

Tout d'abord, il ne faut pas négliger la grande importance des sciences de l'homme dans le cheminement scolaire de l'élève au deuxième cycle du secondaire. De la troisième à la cinquième secondaire, trois cours obligatoires portent en effet sur l'une ou l'autre des sciences de l'homme: histoire, géographie et initiation à la vie économique.

En contrepartie, même si les élèves de quatrième secondaire n'étaient pas tenus de suivre un cours en sciences, en 1985, la vaste majorité des élèves du secteur général suivait à la fois des cours en chimie et en physique. En cinquième secondaire, la moitié des élèves poursuivaient des études en sciences. En fait, seuls les élèves des secteurs professionnels hésitent encore à s'inscrire à des cours de sciences.

En sciences humaines, du côté des matières offertes en option, on remarque un mouvement de retrait graduel au cours des cinq dernières années. Déjà en 1980, les élèves de cinquième secondaire s'inscrivaient à des cours de sciences humaines en moins grand nombre qu'à des cours de sciences, tous optionnels à l'époque. En fait, trois inscriptions en sciences pour deux en sciences humaines. Cinq ans plus tard, pendant que les inscriptions en sciences n'ont pas diminué, en sciences humaines, il n'y a plus que 11 720 élèves en regard de 24 981 en 1980.

Autrement dit, en 1985, chaque fois que trois élèves s'inscrivaient en sciences, un seul choisissait de s'inscrire à un cours de sciences humaines, soit deux fois moins que cinq ans plutôt. À tout le moins, en cinquième secondaire, les cours de sciences n'ont pas perdu leur attrait, tandis que les élèves délaissent de plus en plus les cours en sciences humaines.

GRAPHIQUE numéro 8

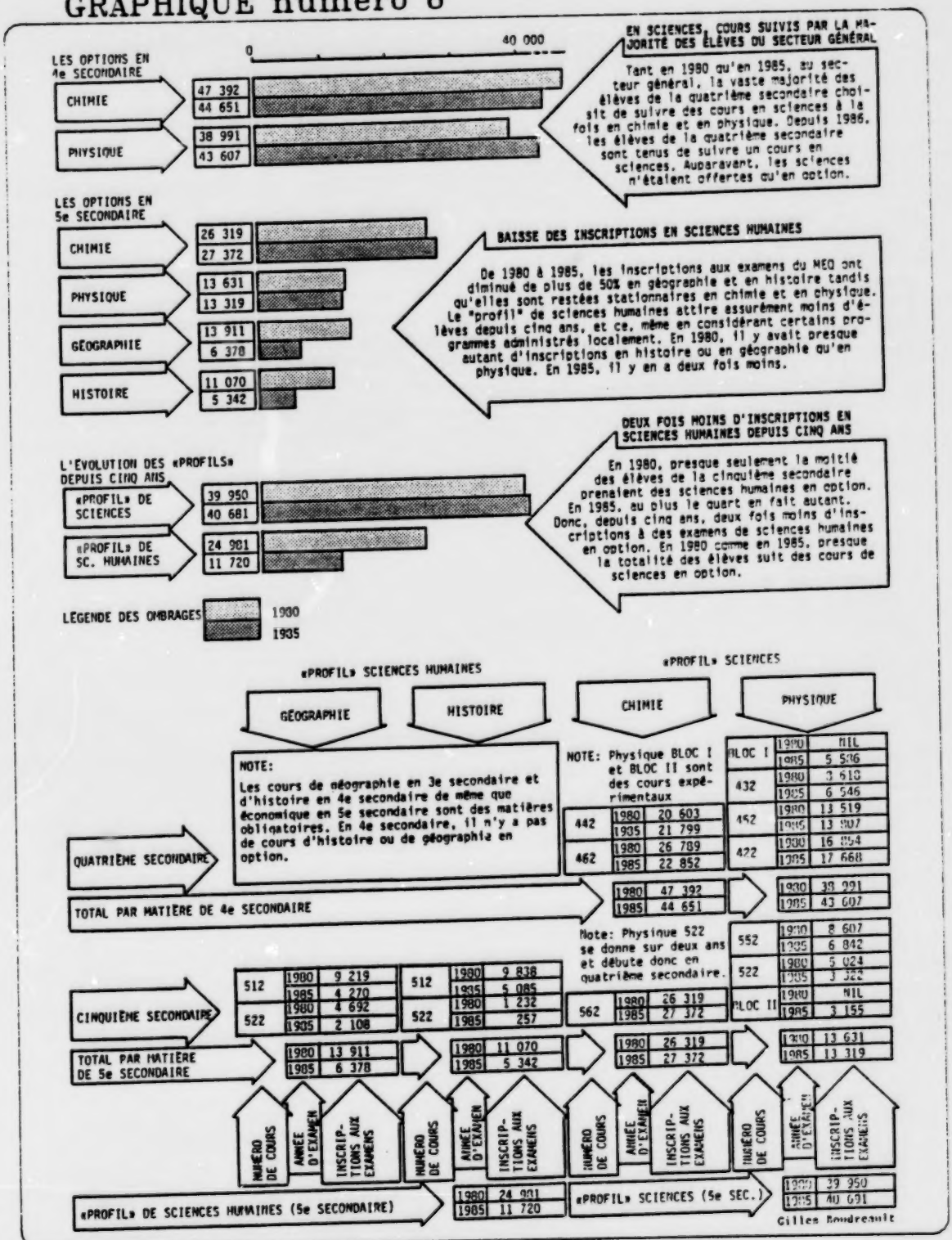

RÉFÉRENCE: Les inscriptions aux examens du secondaire, Direction des programmes, MEQ, 1986.

DÈS LA PREMIÈRE SESSION, DES ÉTUDES COLLÉGIALES DIFFICILES POUR LES ÉLÈVES DE SCIENCES HUMAINES

Dès leur première session au collège, les "meilleurs" en sciences humaines se classent au dixième rang de l'ensemble des élèves du général.

Cette constatation est tirée d'un traitement assez particulier des données mises à notre disposition par le SRAM. Selon leur cote de classement basée sur l'ensemble des notes du diplôme d'études secondaires, tous les élèves d'une concentration collégiale sont, dans un premier temps, regroupés en cinq catégories. La première catégorie, ou premier rang cinquième, réunit les élèves dont les cotes de classement sont les plus élevées. Le cinquième rang cinquième, la dernière catégorie, rassemble les élèves aux performances les plus basses. Dans un deuxième temps, pour chacun de ces rangs cinquièmes, on calcule la proportion de cours réussis à la fin de la première session d'études collégiales. Cette mesure permet un regard encore plus nuancé sur la situation des élèves de sciences humaines.

Par exemple, chez les "meilleurs" élèves de sciences humaines, ceux du premier rang cinquième, la proportion de cours réussis à la première session dépasse à peine les 80%. À l'opposé, les trois cinquième des élèves de la même concentration ne réussissent jamais plus de 60% de leurs cours.

Supposons maintenant que tous les élèves du général soient regroupés en trois grands groupes selon la réussite à la première session du collégial. Premier groupe: ceux qui réussissent plus de 80% des cours. Deuxième groupe: ceux qui réussissent plus de 70% mais sans dépasser 80%. Et troisième groupe: les autres élèves qui réussissent à 70% des cours ou moins. Les élèves de sciences humaines se retrouvent une fois dans le premier groupe, une fois aussi dans le deuxième groupe et trois fois dans le dernier groupe. En comparaison, les élèves de sciences de la santé, de sciences pures et de sciences de l'administration apparaissent en général trois fois dans le premier groupe.

Ce taux de réussite doit être considéré en rapport avec les taux d'échec et les taux d'abandon. Comme le corollaire du taux de réussite, ces deux taux pris ensemble se doivent d'être élevés en sciences humaines à cause de leur bas taux de réussite. Nous constatons que les taux d'échec comptent en général deux fois plus que le taux d'abandon de cours.

Dès la première session, les études collégiales se font à tout le moins difficiles pour les élèves en sciences humaines. Les taux d'échecs plus élevés que les taux d'abandons ajoutent sans doute plus de précisions sur les raisons de cette situation.

GRAPHIQUE numēro 9

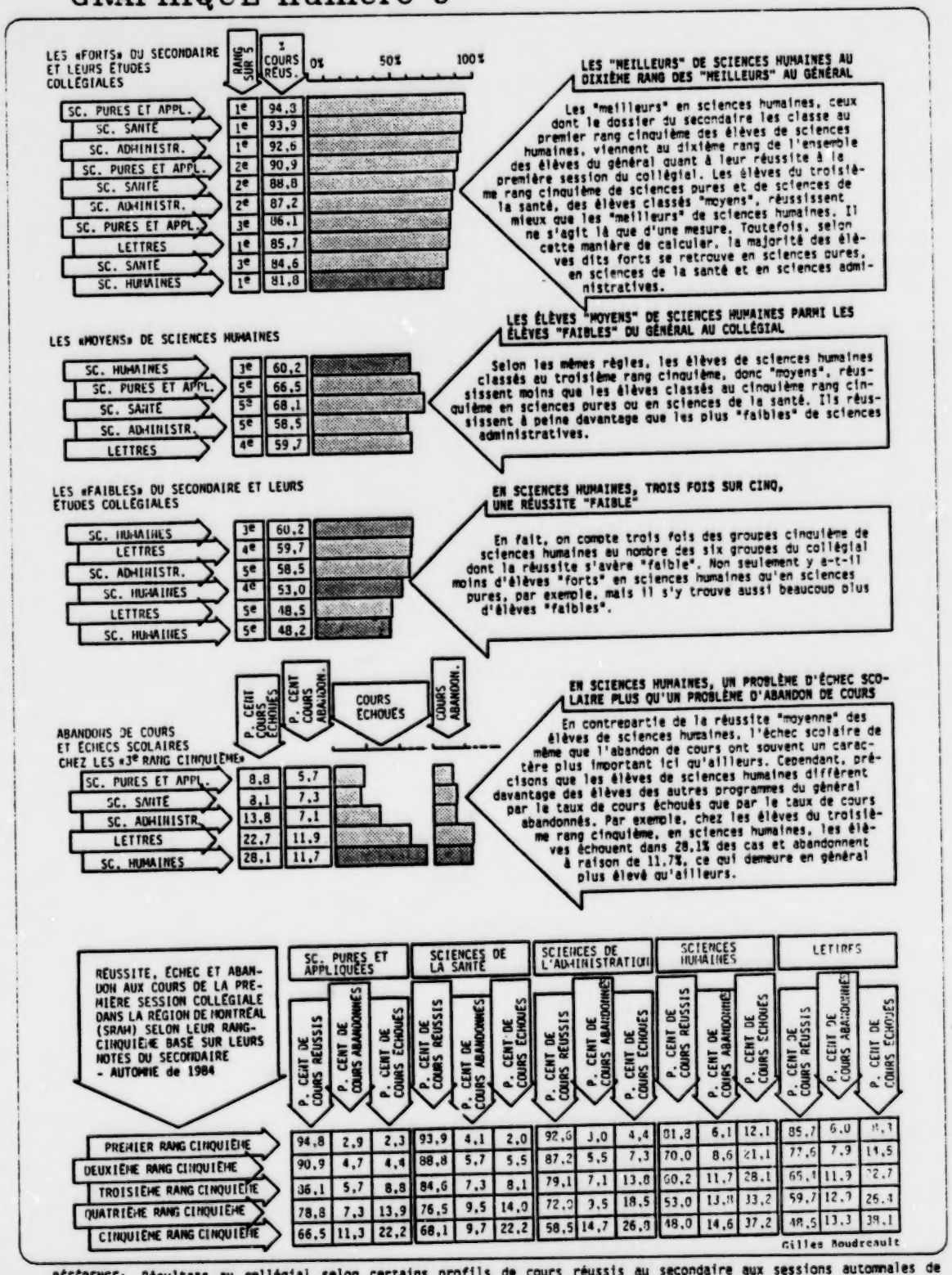

RÉUSSITE, ÉCHEC ET ABANDON AUX COURS DE LA PREMIÈRE SESSION COLLÉGIALE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL (SRAM) SELON LEUR RANG-CINQUIÈME BASÉ SUR LEURS NOTES DU SECONDAIRE - AUTOMNE de 1984

	SC. PURES ET APPLIQUÉES			SCIENCES DE LA SANTÉ			SCIENCES DE L'ADMINISTRATION			SCIENCES HUMAINES			LETTRES		
	P. CENT DE COURS RÉUSSIS	P. CENT DE COURS ABANDONNÉS	P. CENT DE COURS ÉCHOUÉS	P. CENT DE COURS RÉUSSIS	P. CENT DE COURS ABANDONNÉS	P. CENT DE COURS ÉCHOUÉS	P. CENT DE COURS RÉUSSIS	P. CENT DE COURS ABANDONNÉS	P. CENT DE COURS ÉCHOUÉS	P. CENT DE COURS RÉUSSIS	P. CENT DE COURS ABANDONNÉS	P. CENT DE COURS ÉCHOUÉS	P. CENT DE COURS RÉUSSIS	P. CENT DE COURS ABANDONNÉS	P. CENT DE COURS ÉCHOUÉS
PREMIER RANG CINQUIÈME	94,8	2,9	2,3	93,9	4,1	2,0	92,6	3,0	4,4	81,8	6,1	12,1	85,7	6,0	8,3
DEUXIÈME RANG CINQUIÈME	90,9	4,7	4,4	88,8	5,7	5,5	87,2	5,5	7,3	70,0	8,6	21,4	77,6	7,9	14,5
TROISIÈME RANG CINQUIÈME	86,1	5,7	8,8	84,6	7,3	8,1	79,1	7,1	13,8	60,2	11,7	28,1	65,1	11,9	22,7
QUATRIÈME RANG CINQUIÈME	78,8	7,3	13,9	76,5	9,5	14,0	72,0	9,5	18,5	53,0	13,8	33,2	59,7	12,9	26,4
CINQUIÈME RANG CINQUIÈME	66,5	11,3	22,2	68,1	9,7	22,2	58,5	14,7	26,9	48,0	14,6	37,2	48,5	13,3	38,1

Gilles Boudreault

RÉFÉRENCE: Résultats au collégial selon certains profils de cours réussis au secondaire aux sessions automnales de 1982, 1983 et 1984 dans la région du SRAM, production no CR16, SRAM, 1986.

LES SCIENCES HUMAINES EN PÉNURIE D'ÉLÈVES AUX PERFORMANCES RECONNUES

Une classe représentative de l'ensemble des élèves qui optent pour les sciences pures et appliquées ou les sciences de la santé, neuf fois sur dix, se compose d'élèves dont la réussite est qualifiée de supérieure. À l'opposé dans une classe de lettres, les forts ne constituent plus qu'un dixième des élèves.

En classe de sciences humaines, les "forts" comptent pour 25%. Cependant, à cause des préalables exigés dans certaines concentrations, ils se retrouveront probablement en psychologie ou en administration, ce que nous ne pouvons vérifier avec toute la précision souhaitable.

Les données du SRAM permettent, toutefois, d'établir que les élèves en administration présentent un meilleur dossier d'études secondaires que leurs homologues de sciences humaines. La moyenne des cotes de classement[8] des élèves en sciences administratives s'établit à 69% en 1978 et à 71% en 1985. Chez les élèves de sciences humaines, la cote moyenne de classement ne dépasse pas les 65%: en fait, de 64,8% en 1978, elle passe à 62,7% en 1985.

Partout au secteur général du collégial, les cotes moyennes des élèves surpassent celles des élèves en sciences humaines. Avec les années, cet écart grandit de plus en plus.

À leur entrée au collégial, entre les élèves de sciences et ceux de sciences humaines, l'écart était de 13,5 points en 1978. Aujourd'hui il atteint les 17,8 points. Si la cote moyenne des nouveaux inscrits en sciences administratives n'était que de 5,2 supérieure à celle des élèves de sciences humaines en 1978, elle la dépasse maintenant de 8,0 points.

En réalité, les cotes moyennes de classement des élèves de sciences humaines étaient déjà inférieures en 1978 à celles des élèves des autres domaines d'études collégiales, y compris ceux des lettres. De façon générale, pour résumer, les élèves reconnus pour leurs très grandes performances scolaires au secondaire s'orientent massivement vers des programmes de sciences au collégial. Dans les programmes de sciences humaines, on les retrouve surtout dans des concentrations exigeant des préalables.

---

8 Dans le calcul de la cote de classement d'un élève, le SRAM prend en considération les notes finales de toutes les matières, qu'il pondère par la suite suivant la voie d'apprentissage.

GRAPHIQUE numéro 10

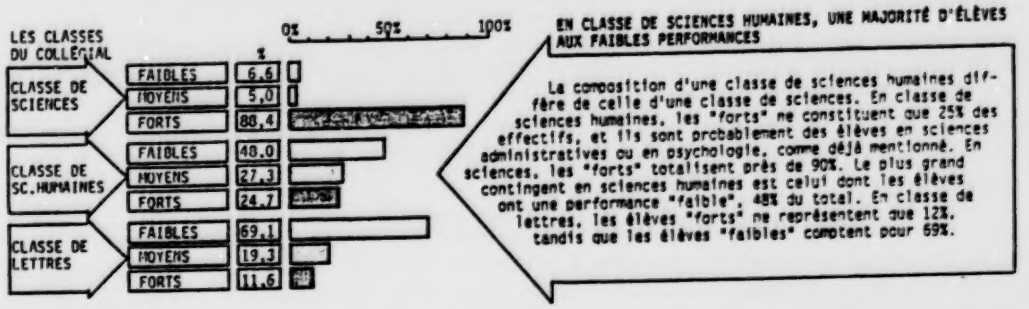

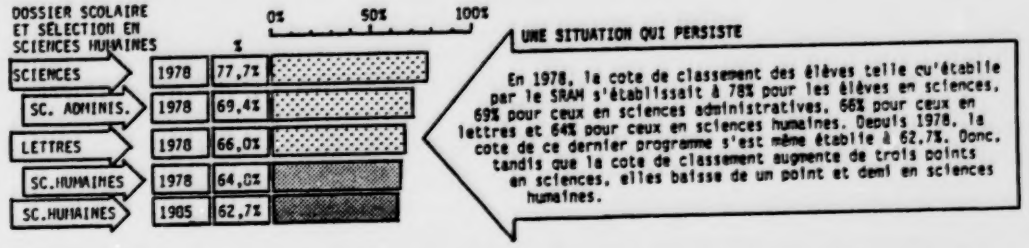

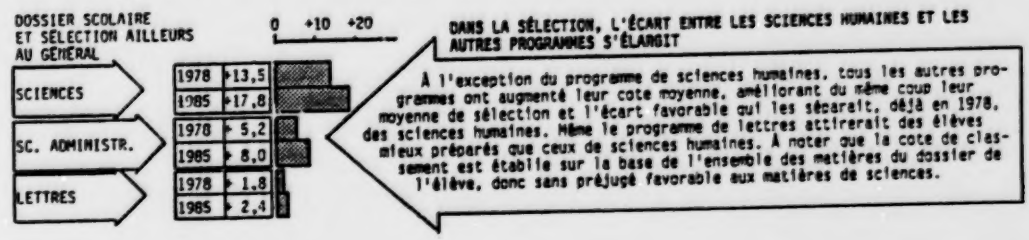

		«FORTS»	«MOYENS»	«FAIBLES»	TOTAL
SCIENCES	NOMBRE D'ÉLÈVES	14 586	822	1 091	16 499
	PROPORTION	88,4%	5,0%	6,6%	100
SCIENCES HUMAINES	NOMBRE D'ÉLÈVES	4 790	5 286	9 297	19 373
	PROPORTION	24,7%	27,3%	48,0%	100%
LETTRES	NOMBRE D'ÉLÈVES	346	577	2 062	2 985
	PROPORTION	11,6%	19,3%	69,1%	100%
TOTAL	NOMBRE D'ÉLÈVES	19 722	6 685	12 450	38 857

	COTE DE CLASSEMENT DE 1978	COTE DE CLASSEMENT DE 1985	ÉVOLUTION DE 1978 À 1985	EN REGARD DE SC.HUMAINES EN 1978	EN REGARD DE SC.HUMAINES EN 1985
SCIENCES	77,7%	80,5%	+2,8%	+13,5%	+17,8
SCIENCES ADMINISTRATIVES	69,4%	70,7%	+1,3%	+ 5,2%	+ 8,0%
LETTRES	66,0%	65,1%	-0,9%	+ 1,8%	+ 2,4
SCIENCES HUMAINES	64,2%	62,7%	-1,5%		

Gilles Boudreault

RÉFÉRENCE: Moyenne des cotes de classement des étudiants admis dans les différents programmes du secteur général pour l'ensemble des cégeps du SRAM, production non numérotée, SRAM, 1986.

Extraits de la sortie mécanographiée no CR16, SRAM, 1986.

CHEZ LES "FORTS" DU SECONDAIRE, OPTION MASSIVE POUR LES SCIENCES AU COLLÉGIAL

Sans faire de distinction parmi les programmes d'études collégiales, les élèves "forts" du secondaire restent "forts" au collégial.[9] Ils réussissent à 85% des cours inscrits à leur horaire de la première session. Les élèves "moyens" et les élèves "faibles" suivent avec des taux de réussite de 73% et 63% respectivement.

Dans la présente étude, en simplifiant quelque peu les travaux du SRAM, les élèves ont été regroupés en trois grandes catégories. D'abord, les élèves dont le profil d'études ne montre aucun cours de mathématique ou de sciences en cinquième secndaire. Ils ont un taux de réussite collégiale plus bas que la moyenne. Les élèves "moyens" présentent un dossier d'études secondaires qui comprend les mathématiques de cinquième secondaire, mais seulement des sciences de quatrième secondaire. Au collégial, leur réussite se situe dans la moyenne. Le dossier des élèves "forts" contient toujours au moins une science de cinquième secondaire. Leur taux de réussite au collégial compte parmi les plus élevés.

Dans chacun des programmes considéré isolément au collégial, si les élèves ont une ou plusieurs matières de sciences de cinquième secondaire à leur dossier d'études secondaire, de façon significative, ils réussissent plus que tous les autres élèves. Même en sciences humaines, par exemple, l'indice le plus révélateur de la réussite aux cours de la première session n'est pas la réussite à des cours de sciences humaines au secondaire. La relation la plus directe que le SRAM ait pu établir avec un taux de réussite au collégial tient à la réussite de cours de sciences au secondaire, particulièrement ceux de cinquième secondaire.

Surtout aux dernières années du secondaire, les cours de sciences agiraient comme catalyseur du regroupement des élèves aux meilleures performances dans les autres matières. Ce phénomène apparaîtrait avec encore plus de force depuis la quasi-disparition des voies d'apprentissage au secondaire.

Même si l'inscription des élèves forts à des cours de sciences au secondaire ne signifie pas nécessairement une orientation de ces derniers en sciences au collégial, il n'en demeure pas moins qu'ils optent massivement pour des options scientifiques, les autres domaines d'études étant fréquentés par des élèves généralement moins forts. Au collégial, par exemple, les élèves "forts", optent dans une proportion de 75% pour les sciences et seulement une fois sur quatre pour les sciences humaines.

---

9 Les termes de "forts", "moyens" et "faibles" nous réfèrent aux élèves qui se distinguent d'abord par un taux précis de réussite dans les matières à leur horaire durant la première session d'études collégiales. Il ne faut prêter d'aucune façon un caractère péjoratif à ces expressions dans la présente analyse.

GRAPHIQUE numéro 11

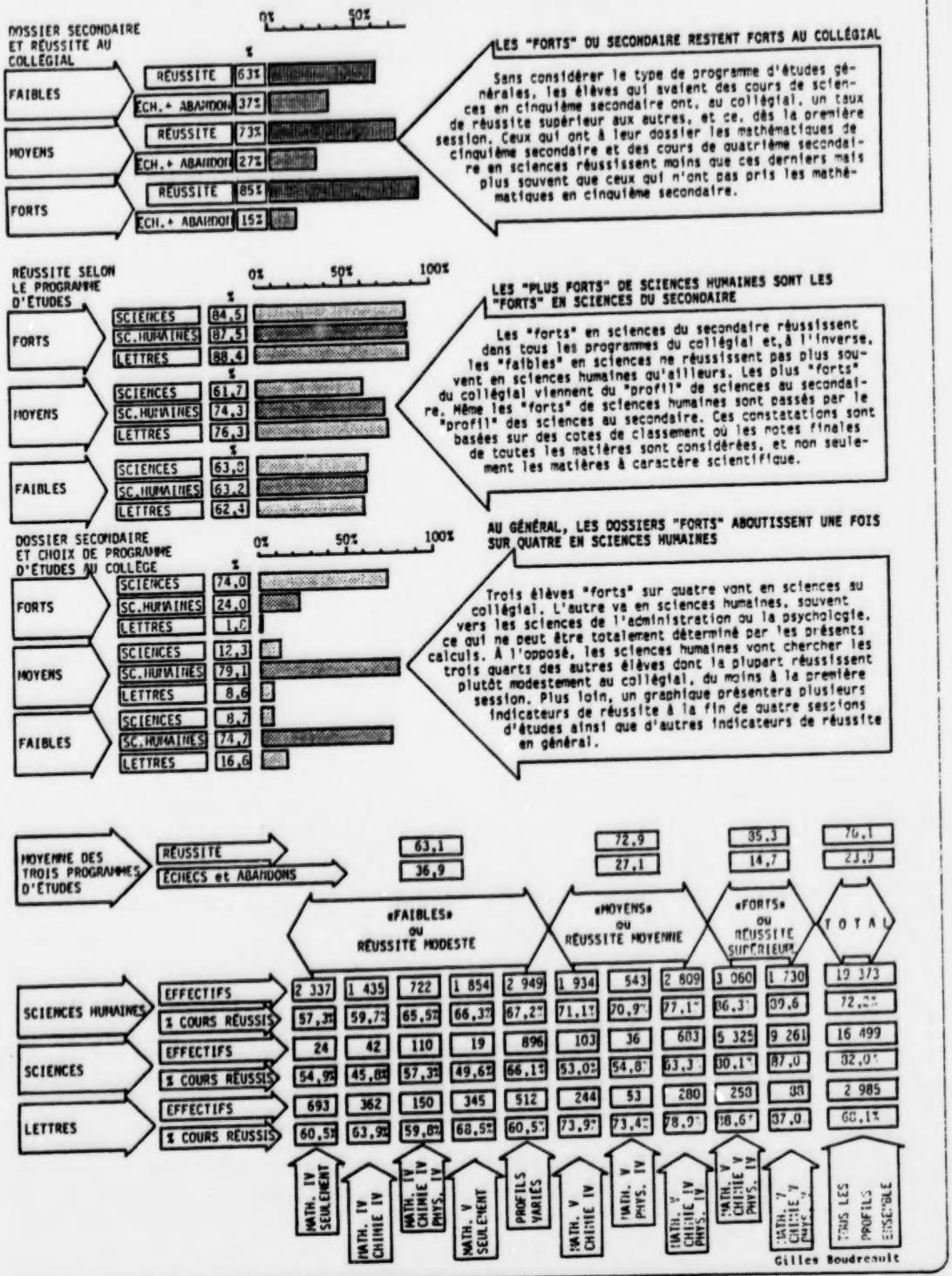

RÉFÉRENCE: Réussite au cours de la première session des élèves des collèges de la région de Montréal (SRAM) selon le rang cinquième de leur cote finale basée sur leurs notes obtenues au secondaire, élèves inscrits à l'automne 1984, sortie mécanographiée spéciale, no CR03, SRAM, 1986.

EN COURS DE CÉGEP, PROGRÈS DES SCIENCES HUMAINES GRÂCE SURTOUT AUX PERFORMANCES DES FILLES

Si on constate que les élèves en sciences humaines se présentent à l'entrée du cégep avec des dossiers scolaires aux performances moindres, une série d'indicateurs scolaires en notre possession nous permet cependant de croire que leur situation s'améliore quelque peu au cours de leurs études collégiales.

Le taux de certification totale des élèves inscrits pour la première fois à des études collégiales en 1978 est de 63% chez ceux de sciences humaines. Ce taux des élèves de sciences humaines se situe par ailleurs à égale distance des taux prévalant en sciences (75%) et en lettres (50%). En réalité, la situation des sciences humaines se présente d'une double façon, l'une proche de la situation des sciences et l'autre près de celle des lettres. Les filles montrent des taux d'obtention du DEC bien supérieurs à ceux des garçons de la même concentration.

En sciences humaines, deux garçons sur quatre quitteront le cégep avec un DEC pour trois filles qui en feront autant. Cette performance des filles de sciences humaines dépasse celle des garçons en sciences, ce qui n'est pas peu dire, alors que celle des garçons n'atteint pas celle des filles en lettres.

Contrairement à une croyance souvent exprimée, le phénomène des départs de sciences humaines pour une autre concentration ne semble pas plus important ici qu'ailleurs. Par exemple, 58% des élèves entrés par les sciences persistent dans le même programme jusqu'à leur départ du collège. Sous ce rapport, c'est 55% des élèves de sciences humaines qui se rendent au bout de leurs études.

Selon les normes du système d'études collégiales, un DEC général s'obtient en quatre sessions. En général, peu d'élèves réussissent à obtenir un tel diplôme dans ces limites de temps. À cet égard, les élèves les plus performants viennent des sciences où 36% des élèves décrochent un DEC "à temps". En sciences humaines, ce pourcentage est de 28%, soit trois points de plus qu'en lettres.

Encore une fois, plus souvent que les garçons, les filles arrivent à de meilleurs résultats. En effet, les filles en sciences humaines, obtiennent un DEC selon les normes avec autant de succès que les garçons en sciences (35%) tandis que les garçons de la même concentration ne font pas mieux que les garçons en arts, soit 22%.

Quoi qu'il en soit de toutes ces mesures, nous constatons que peu d'élèves aux études générales du collégial réussissent à décrocher un DEC dans le temps planifié par le système.

GRAPHIQUE numéro 12

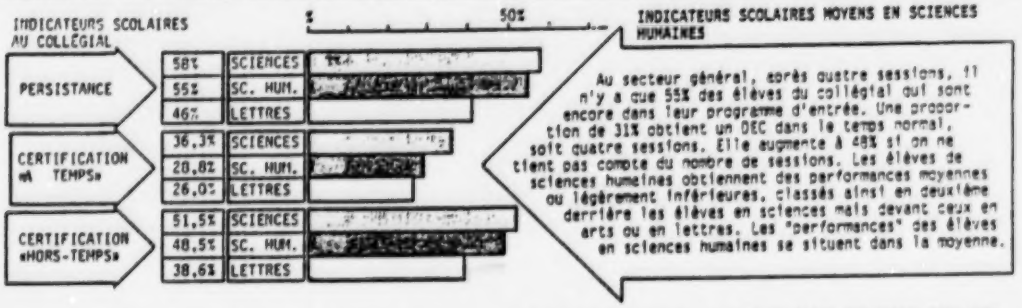

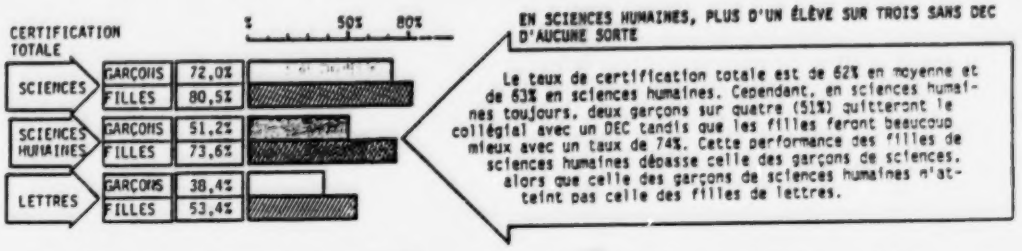

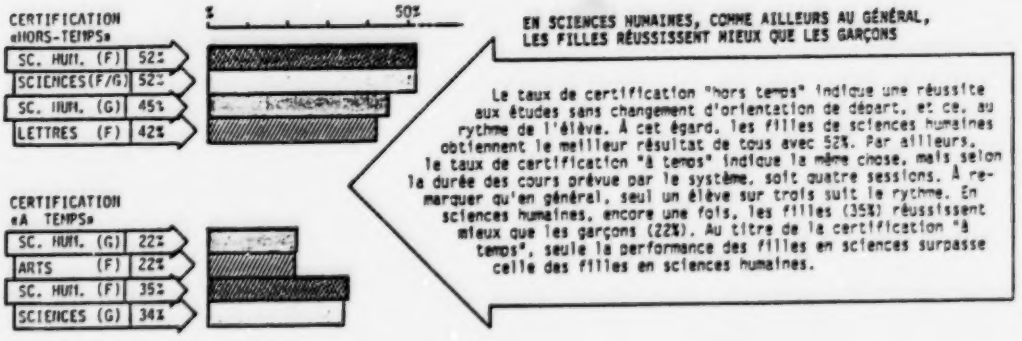

		SCIENCES		SCIENCES HUMAINES		LETTRES		ARTS	
INSCRIPTIONS	GARÇONS	3 062		3 257		315		290	
	FILLES	1 922		3 469		976		411	
	TOTAL	4 984		6 726		1 291		701	
PERSISTANCE (après 4 sessions)		2 879	58%	3 706	55%	596	46%	309	44%
CERTIFICATION EN TEMPS (même programme en 4 sessions)	GARÇONS	1 055	34,4%	730	22,4%	46	14,6%	37	12,8
	FILLES	756	39,3%	1 207	34,8%	290	29,7%	91	22,1
	TOTAL	1 811	36,3%	1 937	28,8%	336	26,0%	128	18,3%
CERTIFICATION HORS-TEMPS (même programme sans limite de sessions)	GARÇONS	1 582	51,6%	1 456	44,6%	87	27,6%	72	24,8
	FILLES	985	51,2%	1 809	52,0%	411	42,1%	154	37,5%
	TOTAL	2 567	51,5%	3 265	48,5%	498	38,6%	226	32,2%
CERTIFICATION TOTALE (quel que soit le DEC obtenu et le nombre de sessions)	GARÇONS	2 207	72,0%	1 668	51,2%	121	38,4%	97	33,4
	FILLES	1 549	80,5%	2 554	73,6%	521	53,4%	197	47,3
	TOTAL	3 756	75,4%	4 222	62,8%	642	49,7%	294	41,9
		NOMBRE	P.CENT	NOMBRE	P.CENT	NOMBRE	P.CENT	NOMBRE	P.CENT

RÉFÉRENCE: Caractéristiques du cheminement des élèves du secteur général dans les collèges de la région de Montréal, (SRAM), cohorte de l'automne 1978, sortie mécanographiée spéciale no CR15, SRAM, 1986.

TROISIÈME PARTIE:

LES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

RÔLE MAJEUR DES DIPLÔMES DE FORMATIONS COURTES EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

De 1976 à 1982, le nombre total des diplômés en sciences sociales et humaines a connu une hausse de 101%.

Pour bien saisir ce phénomène dans toutes ses particularités, il faut se rappeler ce qui s'est passé dans l'effectif total entre 1976 et 1980. Sensiblement dans les mêmes proportions, l'effectif total de sciences sociales et humaines avait aussi augmenté durant ces années. Mais cette hausse était due à la présence remarquable de nouveaux effectifs inscrits dans les formations courtes.

En 1976, les diplômés des formations courtes comptaient pour seulement 3% de l'ensemble des diplômés en sciences sociales et humaines. En 1983, cette proportion atteignait 35%, soit dix fois plus qu'en 1976. Le rôle des diplômes et certificats acquis en formation courte explique cette hausse totale, parce que, du côté de la filière du baccalauréat, le nombre de diplômés progresse à un rythme moins accéléré.

Même en 1985, au Québec, la part des diplômes de la formation courte compte encore pour 20% de l'ensemble de la sanction en sciences sociales et humaines, tandis qu'en Ontario, cette part n'a jamais dépassé 2% pour chacune des dix dernières années.

En 1982, cette part des diplômes et certificats de la filière courte a culminé en sociologie avec 81% de la sanction totale. Actuellement, le phénomène de la proportion élevée des diplômes de formations courtes en sciences sociales et humaines joue encore un rôle de premier plan en sociologie et en psychologie. Un tiers de la sanction en psychologie et la moitié des diplômés en sociologie originent de cette filière.

Sans être en hausse de façon aussi élevée, le nombre de diplômes de la filière du baccalauréat augmente de 43% en dix ans. Dans les mêmes années, l'Ontario n'augmente ce nombre que de 8%.

L'aspect remarquable de la hausse dans la certification de la filière du baccalauréat tient davantage au rattrapage effectué sur l'Ontario que dans la hausse elle-même. Par exemple, pour chaque diplômé québécois de la filière du baccalauréat en 1976, il se trouvait plus de trois diplômés ontariens. En 1985, en sciences sociales et humaines, le Québec voit cet écart réduit de moitié.

GRAPHIQUE numéro 13

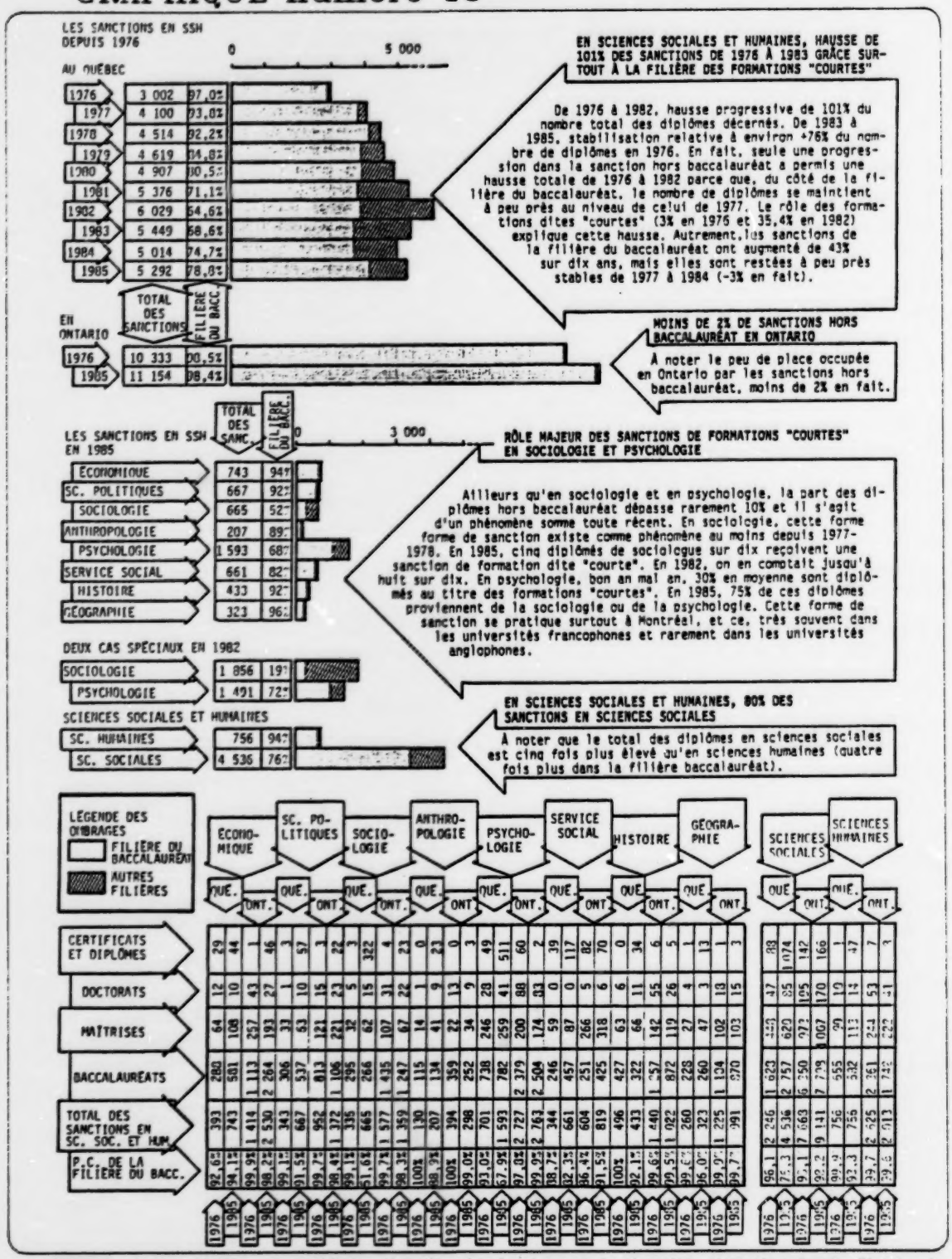

RÉFÉRENCE: Cadres, diplômes et certificats décernés selon le niveau et l'université, Statistique Canada, Division de l'éducation postsecondaire, production mécanographiée spéciale, 1986.

RÉDUCTION DE L'ÉCART QUÉBEC-ONTARIO CHEZ LES DIPLÔMÉS DE LA FILIÈRE DU BACCALAURÉAT

Même si le taux de 43% peut paraître une progression somme toute assez modeste en dix ans, il n'y a aucune mesure entre la hausse des diplômés québécois en sciences sociales et humaines et celle de 8% seulement en Ontario.

Au Québec, en sciences sociales et humaines, les hausses vont de 46% au baccalauréat et 36% à la maîtrise jusqu'à 74% au doctorat. Les statistiques respectives de l'Ontario sont de +10%, de +1% et de -15%. La situation stagne en Ontario, tandis qu'elle ne cesse de progresser au Québec.

Dans les baccalauréats de sciences sociales, les diplômés sont 69% plus nombreux, et ceux de sciences humaines, 11%. Tel qu'observé depuis 1976, c'est là un des effets les plus directs de la réduction des effectifs en sciences humaines, simultanément à une augmentation en sciences sociales.

La hausse dans l'obtention des baccalauréats culmine à plus de 100% en économique et à plus de 75% en service social et en sciences politiques. Seules les disciplines de sociologie et d'histoire montrent un bilan négatif, respectivement de 10% et de 25%.

En sciences humaines, tant à la maîtrise qu'au doctorat, le nombre de diplômés est maintenant plus grand qu'il ne l'a jamais été. Mais c'est en sciences sociales que le phénomène de la poursuite des études au-delà du baccalauréat apparaît le plus élevé.

En Ontario, excepté en anthropologie, le nombre de maîtrises ne dépasse jamais de plus de 20% celui de 1976. Au Québec, c'est plutôt l'inverse. Ces dix dernières années, ce nombre a augmenté partout, même en histoire, et, maintenant, il surpasse pratiquement toujours de 50% le nombre de diplômés de la maîtrise en 1976.

Au doctorat, on a connu une hausse de 81% en sciences sociales et de 40% en sciences humaines, malgré une nette diminution de l'effectif étudiant dans ce dernier cas. Dans le même temps, en Ontario, le nombre de diplômés au doctorat baisse de 13% en sciences sociales et de 23% en sciences humaines.

GRAPHIQUE numéro 14

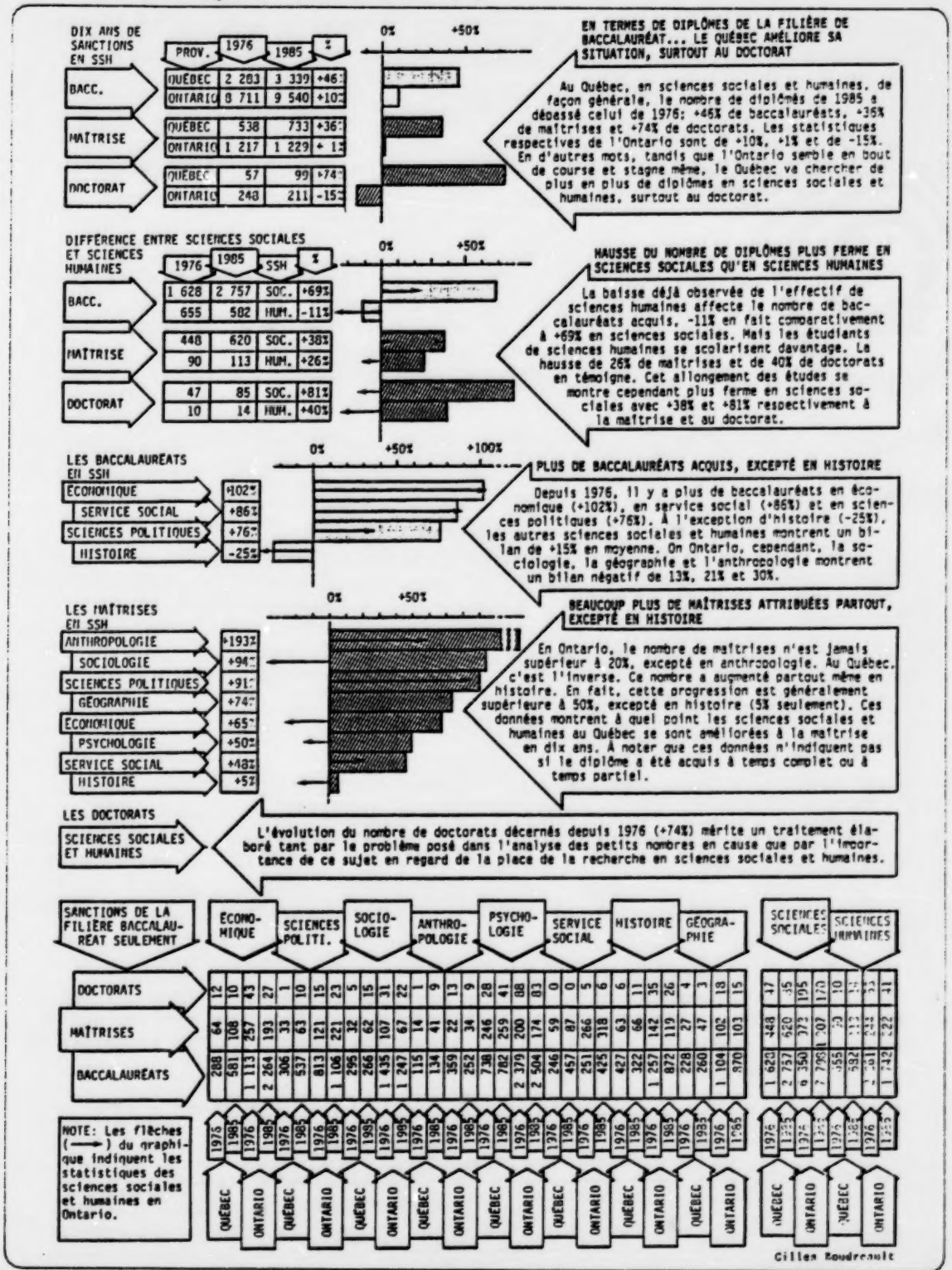

RÉFÉRENCE: Grades, diplômes et certificats décernés selon le niveau et l'université. Statistique Canada. Division de l'éducation postsecondaire, production mécanographiée spéciale, 1986.

ACCÉLÉRATION DANS L'ATTRIBUTION DE DOCTORATS EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Dans la perspective d'une comparaison Québec-Ontario, le Québec a grandement amélioré sa position en rapport avec le nombre de diplômés de doctorat en sciences sociales et humaines.

Sur dix ans, la comparaison des deux dernières années et des deux premières montre que les universités ontariennes ont émis 9% moins de doctorats, tandis qu'au Québec la hausse a été de 64%. Au début de la dernière décennie, pour quatre doctorats en sciences sociales et humaines émis en Ontario, un seul était acquis au Québec. Après les performances québécoises des dernières années, cette proportion s'est aujourd'hui réduite à deux pour un.

Dans les sciences sociales et humaines autres que la psychologie, l'augmentation des doctorats atteint même 92%, comparativement à une diminution de 15% en Ontario.

Puisque 45% des doctorats en sciences sociales et humaines sont attribués à des étudiants en psychologie et que, de la sorte, ils comptent beaucoup dans les statistiques généralisées à l'ensemble des sciences sociales et humaines, il faut faire de la psychologie un cas spécial. À noter aussi qu'en psychologie, depuis longtemps, on exige un diplôme de maîtrise des candidats qui désirent s'inscrire à leur corporation professionnelle. Par exemple, bon an mal an, beaucoup de doctorats sont décernés en psychologie, en moyenne 38 par an. En 1981 et en 1982, on en a même attribué 50 et plus.

Dans toutes les autres disciplines, le nombre de doctorats n'atteint jamais le nombre de doctorats en psychologie. Dans certains secteurs comme les sciences politiques et la géographie, le phénomène de l'attribution de doctorats est récent. De toute manière, même en sociologie, en anthropologie et en économique, il reste tout de même assez récent, puisqu'il date à peine de dix ans. En service social, les deux premiers doctorats décernés au Québec remontent tout juste à 1984.

En somme, l'attribution de doctorats en sciences sociales et humaines au Québec constitue un phénomène tout à fait neuf, du moins dans son ampleur actuelle. Des compétences nouvelles et nombreuses viennent donc s'ajouter au noyau de chercheurs en sciences sociales et humaines.

GRAPHIQUE numéro 15

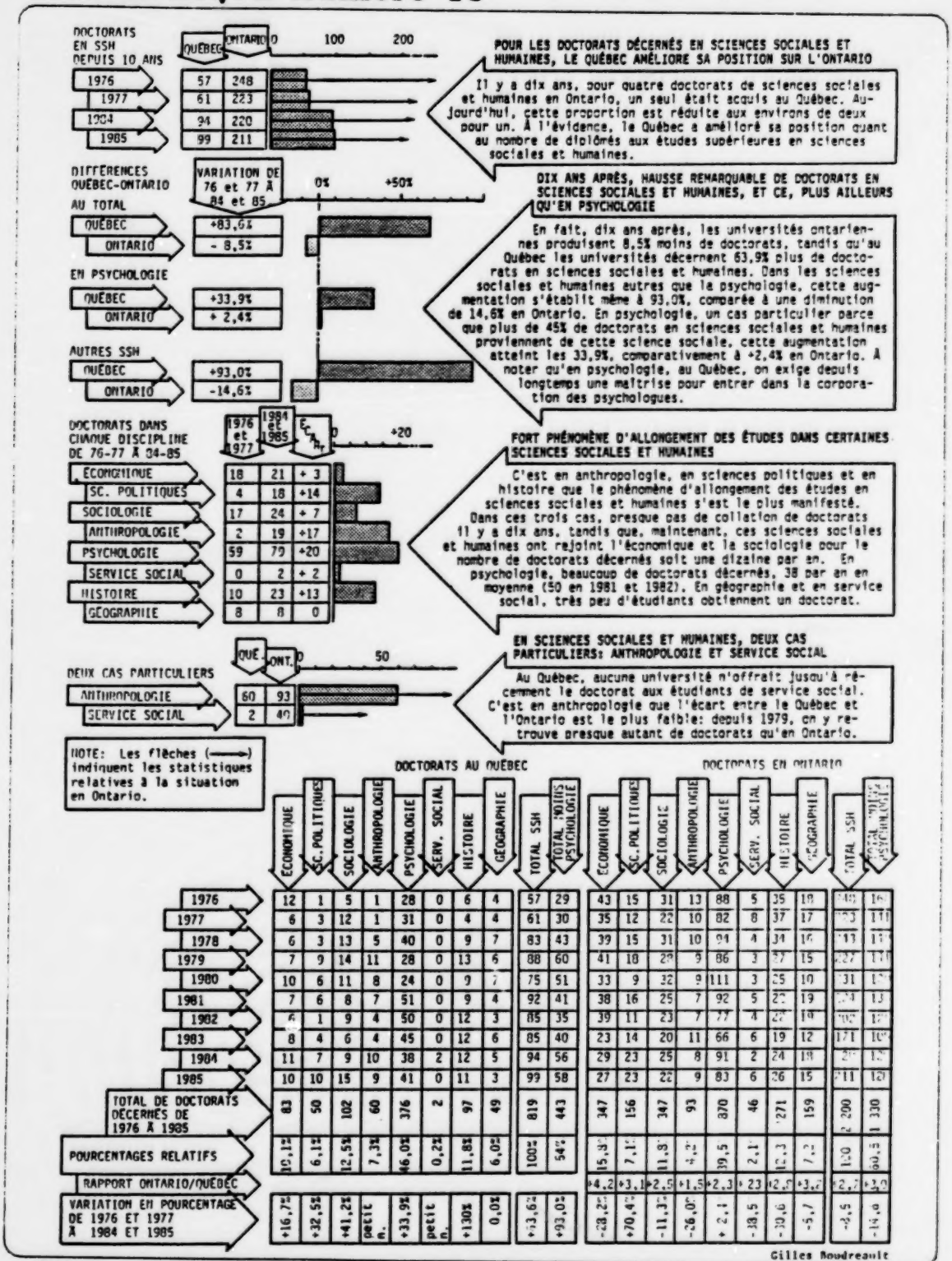

RÉFÉRENCE: Grades, diplômes et certificats décernés selon le niveau et l'université, Statistique Canada, Division de l'éducation postsecondaire, production mécanographiée spéciale, 1986.

QUATRIÈME PARTIE:

LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

MULTIPLICATION DU POTENTIEL DE CHERCHEURS EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Au Québec, de 1970 à 1982, la plus récente année de données disponibles, le nombre de professeurs de sciences sociales ou humaines détenteurs de doctorats a progressé de 94% comparativement à 80% en Ontario. Cette progression pourtant bien réelle n'empêche cependant pas que le Québec accuse toujours à cet égard un retard sur l'Ontario, de 10 à 12 points en général.

En 1970, la moitié des professeurs de sciences sociales et humaines possédaient un doctorat. En 1982, ils sont maintenant 68% à détenir un doctorat. En Ontario, les professeurs des mêmes disciplines sont détenteurs de doctorats dans 80% des cas, alors qu'ils l'étaient déjà à 60% douze ans plus tôt.

Ce retard du Québec est fort connu, et l'absence de statistiques plus récentes ne permet malheureusement pas de montrer à quel point portent fruits les efforts des dernières années pour combler ce retard.[10]

Par ailleurs, chez les enseignants de sciences humaines au collégial, on assiste ces derniers temps à un vaste mouvement de retour aux études, dans le but bien souvent d'ajouter un diplôme de plus à celui qu'ils détiennent déjà. Au collégial, si tous les enseignants en sciences humaines terminaient demain leurs études doctorales en cours, le potentiel de chercheurs s'accroîtrait de 400%.

Même si, selon toute probabilité, à peu près tous termineront leur scolarité, il reste cependant peu probable que chacun aille jusqu'au dépôt de la thèse nécessaire à l'obtention du doctorat. De plus, les recherches exécutées à des fins autres que pédagogiques sont peu nombreuses et, en général, les enseignants qui s'y engagent sont intégrés à des équipes de chercheurs universitaires.

En cumulant tous les doctorats attribués ces dix dernières années et tous les détenteurs de doctorats dans l'enseignement tant universitaire que collégial, on peut estimer le potentiel de chercheurs en sciences sociales et humaines à 2 500 au Québec. Dans ce chiffre, certaines données se recoupent, de sorte qu'un doctorat peut se retrouver compté plus d'une fois, mais ce n'est pas là le plus grand défaut de cet estimé du potentiel de chercheurs en sciences sociales et humaines.

Cette estimation se limite pour l'essentiel à la recherche exécutée dans le cadre de l'enseignement universitaire ou collégial. À défaut de données regroupées, elle ignore particulièrement le potentiel de chercheurs dans la fonction publique et parapublique. Il s'y fait pourtant beaucoup de recherche dans des domaines très proches des sciences sociales et humaines et, de surcroît, les chercheurs y sont engagés à temps complet plutôt qu'à demi-temps comme c'est souvent le cas dans l'enseignement.

---

10 Depuis 1982, un retard dans la désignation d'un organisme responsable de la cueillette des données ont occasionné des délais de publication jusqu'à ce jour. Dernièrement, cependant, la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) en a reçu le mandat.

GRAPHIQUE numéro 16

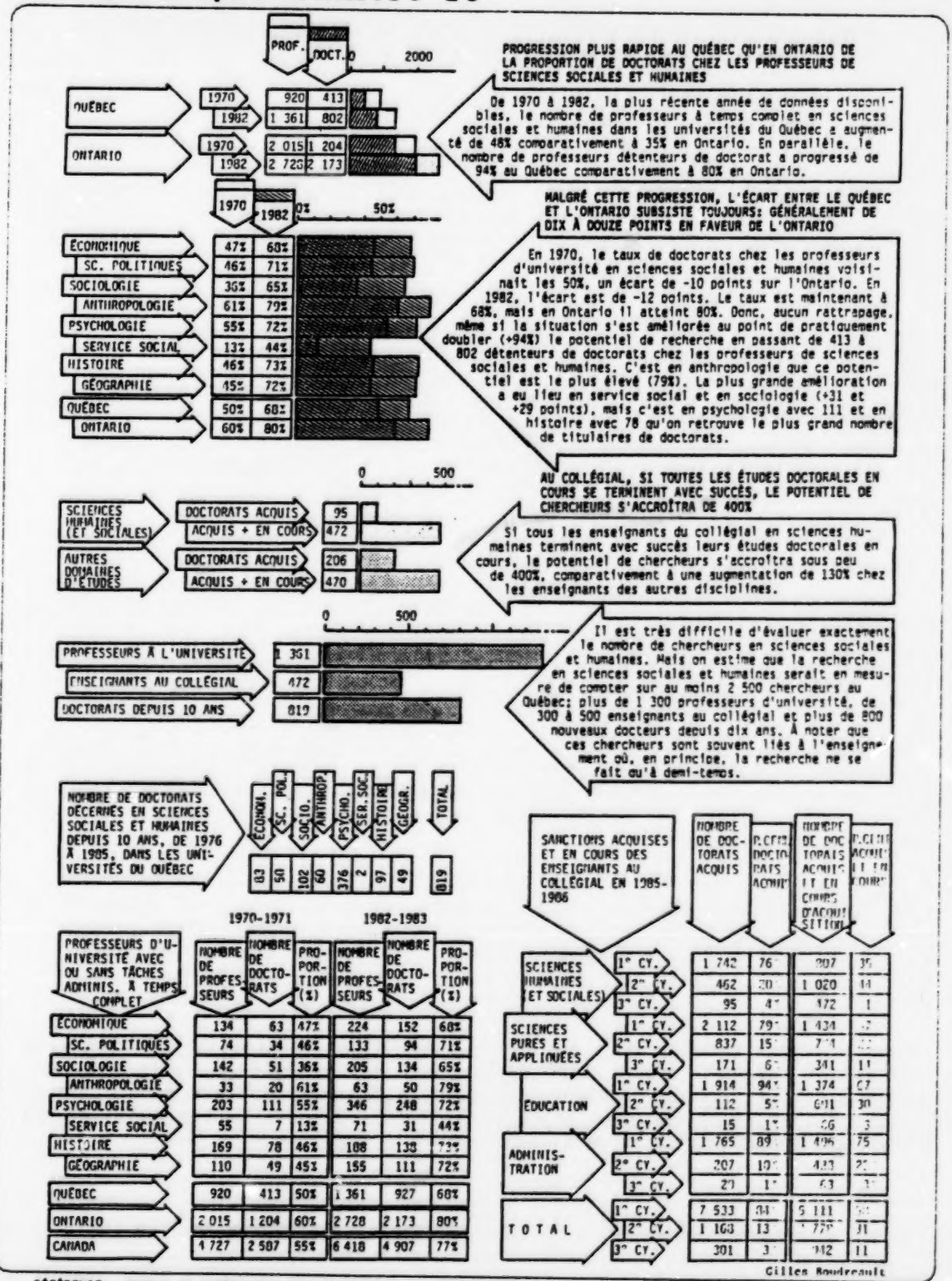

RÉFÉRENCE: Nombre de professeurs par discipline, de 1963 à 1984, Statistique Canada, sortie spéciale, 1986.
Grades, diplômes et certificats... Statistique Canada, sortie mécanographiée spéciale, 1986.
Certification des enseignants au collégial, N. Lapierre-Vincent, MESS, sortie spéciale, 1986.

DEPUIS DIX ANS, GRANDE STABILITÉ DU CORPS PROFESSORAL À TEMPS COMPLET EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Le nombre de professeurs à temps complet en sciences sociales et humaines, des permanents pour la plupart, n'a presque pas augmenté ces dernières années. Tout au plus a-t-il été majoré de 1,8% par an depuis 1976, alors qu'il avait progressé de 24% par an en moyenne entre 1963 et 1976.

En apparence, le nombre de professeurs n'aurait pratiquement pas bougé depuis 1976. La réalité est tout autre, cependant. En fait, depuis 1976, ou à peu près, on recourt de plus en plus à des chargés de cours, pour la plupart des professeurs à temps partiel. Des représentants d'organisations syndicales font valoir que près de 50% des cours au premier cycle sont donnés par des chargés de cours, et quelques responsables universitaires, sans confirmer ouvertement cette situation, reconnaissent sûrement en partie ce phénomène puisqu'ils en discutent librement.[11]

Ce phénomène de stabilisation de l'effectif professoral à temps complet en sciences sociales et humaines n'est pas exclusif au Québec, puisque l'Ontario n'a augmenté le sien que de 1% durant la même période. Les chargés de cours de la province voisine remplissent probablement les mêmes rôles que ceux d'ici puisque, là aussi, l'effectif étudiant a enregistré une augmentation au cours des dix dernières années.

Quoi qu'il en soit, l'effectif des étudiants québécois en sciences sociales et humaines totalise à peu près la moitié de l'effectif correspondant en Ontario. L'effectif québécois des professeurs à temps complet en sciences humaines et sociales, lui aussi, correspond à la moitié de l'effectif de leurs homologues ontariens.

En 1967, l'effectif professoral à temps complet de l'Ontario dépassait de 130% celui du Québec. En 1976, à la fin d'une période de croissance accélérée, on trouvait 2,2 professeurs à temps complet en Ontario pour un au Québec. En 1983, l'effectif ontarien est deux fois supérieur à celui du Québec (97%).

Pour une analyse plus poussée, des données plus récentes sur le nombre de professeurs à temps complet font défaut. Sur les chargés de cours, il nous manque aussi des données élémentaires comme, par exemple, leur nombre exact. Cette absence de données et l'enjeu de la situation font penser qu'il faudra entreprendre sous peu une mise à jour.

---

11 Présent Dimanche, à la radio de Radio-Canada, 1er février 1987.

GRAPHIQUE numéro 17

DEPUIS 1963-1964, EVOLUTION DU NOMBRE DE PROFESSEURS À TEMPS COMPLET EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

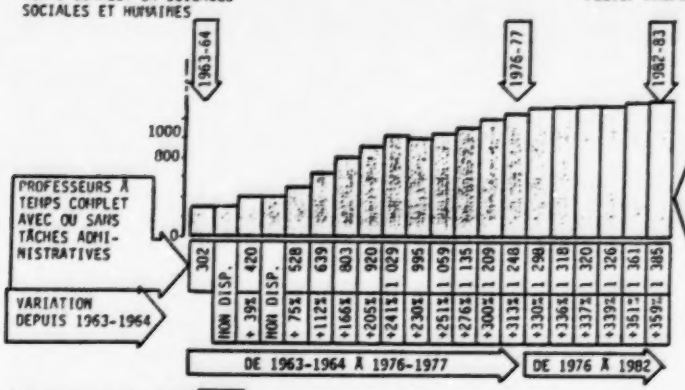

APRÈS QUINZE ANS DE CROISSANCE À 24% PAR AN, L'EFFECTIF PROFESSORAL À TEMPS COMPLET EN SSH À PEU PRÈS STABLE DEPUIS 1976

De 1963 à 1976, le nombre de professeurs à temps complet en sciences sociales et humaines a augmenté de 313% (moyenne de 24% annuellement). De 1976, augmentation de 11% (1,8% par an). Depuis 1976 donc, grande stabilisation de l'effectif, et ce, après quinze ans de croissance accélérée. Toutefois, selon les porte-paroles syndicaux, l'emploi croissant de professeurs à temps partiel depuis 1976 expliquerait cette stabilisation de l'effectif à temps complet. Ces derniers estiment à 50% la part de l'effectif à temps partiel dans beaucoup de secteurs de l'enseignement du premier cycle universitaire, particulièrement en sciences sociales et humaines.

ÉVOLUTION SELON LA SC. SOCIALE ET HUMAINE

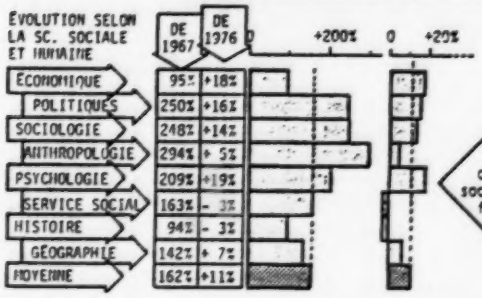

DEPUIS 1976, AU QUÉBEC, STABILISATION DE L'EFFECTIF PROFESSORAL À TEMPS COMPLET

Depuis 1967, trois sciences sociales ont vu leur effectif professoral à temps complet augmenter de 248% et plus: l'anthropologie (294%), les sciences politiques (250%) et la sociologie (248%). Depuis 1976, cependant, dans aucune science sociale et humaine, l'accroissement de cet effectif n'a dépassé les 20%. En histoire et en service social, il a même diminué de 3%. En moyenne tout de même, les effectifs ont été haussés de 11%. Ce phénomène de stabilisation de l'effectif professoral à temps complet en sciences sociales et humaines depuis 1976 n'est pas exclusif au Québec, puisque l'effectif ontarien a augmenté de 1% à peine pendant la même période.

COMPARAISON QUÉBEC-ONTARIO

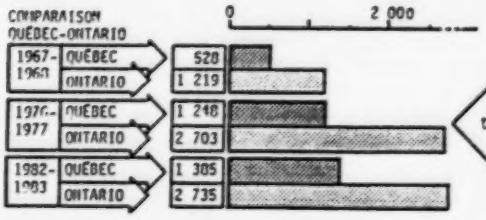

QUINZE ANS DE CROISSANCE POUR ATTEINDRE UN EFFECTIF DEUX FOIS MOINDRE QUE CELUI DE L'ONTARIO

En 1967, juste avant la période de croissance des effectifs professoraux à temps complet en sciences sociales et humaines, celui de l'Ontario dépassait de 130% celui du Québec. À la fin de cette période, en 1976, on trouvait 2,2 professeurs à temps complet en sciences sociales et humaines en Ontario pour un au Québec. En 1982-1983, le Québec gagne encore du terrain: l'effectif ontarien n'est plus supérieur que de 97% à celui du Québec, donc deux fois plus important qu'au Québec.

PROFESSEURS À TEMPS COMPLET EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES AVEC OU SANS TÂCHES ADMINISTRATIVES DE 1962-1963 À 1982-1983

		1967-1968	1976-1977	1977-1978	1978-1979	1979-1980	1980-1981	1981-1982	1982-1983	VARIATION DEPUIS 1967-68	VARIATION DEPUIS 1976-77
ÉCONOMIQUE	QUÉBEC	115	190	189	193	198	208	219	224	+ 95	+1
	ONTARIO	216	406	421	438	450	447	467	478	+121	+1
SCIENCES POLITIQUES	QUÉBEC	38	115	130	131	126	122	131	133	+250	+16
	ONTARIO	163	353	354	356	352	357	360	362	+122	+ 3
SOCIOLOGIE	QUÉBEC	59	180	188	186	191	188	198	205	+248	+14
	ONTARIO	101	388	386	385	380	381	389	366	+262	- 6
ANTHROPOLOGIE	QUÉBEC	16	60	63	66	61	63	63	63	+294	+ 5
	ONTARIO	31	123	128	130	121	123	120	122	+294	- 1
PSYCHOLOGIE	QUÉBEC	112	291	307	322	332	328	339	346	+209	+19
	ONTARIO	271	579	594	588	577	575	580	573	+111	- 1
SERVICE SOCIAL	QUÉBEC	27	73	75	66	71	70	68	71	+163	- 3
	ONTARIO	39	131	130	127	127	132	135	133	+241	- 2
HISTOIRE	QUÉBEC	97	194	188	196	187	191	189	188	+ 94	- 3
	ONTARIO	262	430	443	430	431	423	419	419	+ 60	- 2
GÉOGRAPHIE	QUÉBEC	64	145	158	153	154	156	154	155	+142	+ 7
	ONTARIO	136	293	287	292	284	287	278	282	+107	- 3

Gilles Boudreault

RÉFÉRENCE: Nombre de professeurs par discipline selon le plus haut grade acquis par région, de 1963-1964 à 1984-1985. Statistique Canada, sortie mécanographiée spéciale, 1986.

PROGRESSION DU FINANCEMENT DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, SAUF À LA DERNIÈRE ANNÉE D'OBSERVATION

En dollars constants, basés sur leur valeur en 1971, l'ensemble du financement employé à la recherche dans toutes les sciences sociales et humaines passe de 4,8 millions à 6,1 millions de dollars, entre 1980-1981 et 1983-1984, augmentant de 29%. Cette majoration du financement total s'est effectuée avec plus de vigueur dans les universités anglophones qui, de la sorte, sont en train de rattraper un certain retard sur les universités francophones à l'égard du financement de la recherche en sciences sociales et humaines.

De 1971 à nos jours, soit sur près de quinze ans, les fonds alloués à l'ensemble de la recherche universitaire n'ont cessé de croître, de 46% en fait. Le financement de la recherche de l'ensemble des sciences sociales et humaines et de droit évolue selon la tendance générale, et ce, jusqu'à la dernière année d'observation des données à notre disposition.

Cependant, il nous faut introduire ici une dimension qui permet des distinctions importantes. Dans la définition des sciences humaines dont le MESS fait usage, sont incluses des disciplines comme le droit et d'autres non retenues pour la présente étude.

Une fois cette distinction établie, on remarque, à la dernière année d'observation, un léger fléchissement dans le financement de la recherche en sciences sociales et humaines au sens propre de l'expression utilisée tout au long de cette étude.

Le glissement dans le financement s'est fait au profit de sciences sociales et humaines connexes et non pas, comme on le pense communément, vers la recherche en sciences pures et appliquées.

Ces quatre dernières années, une hausse du financement en sciences pures a bel et bien été observée, mais elle ne s'est pas réalisée au détriment des sciences sociales et humaines au sens large. Ce sont plutôt les sciences de la santé qui en ont été affectées.

Donc, pas de baisse du financement de la recherche en sciences sociales et humaines. Tout au plus à la dernière année observe-t-on un fléchissement très relatif du financement, puisqu'il se situe dans la moyenne des quatre dernières années.

Il faut aussi souligner deux aspects souvent méconnus. D'abord, le financement externe de la recherche compte pour 20% du financement global de la recherche. Ainsi, en 1983-1984, le financement global voisinerait les 70 millions si tous les salaires des professeurs engagés dans la recherche en sciences sociales et humaines faisaient partie des calculs. Comme deuxième observation, on ne réalise souvent pas que le financement de la recherche en sciences sociales et humaines équivaut à l'ensemble du financement de la recherche en administration et en éducation.

GRAPHIQUE numéro 18

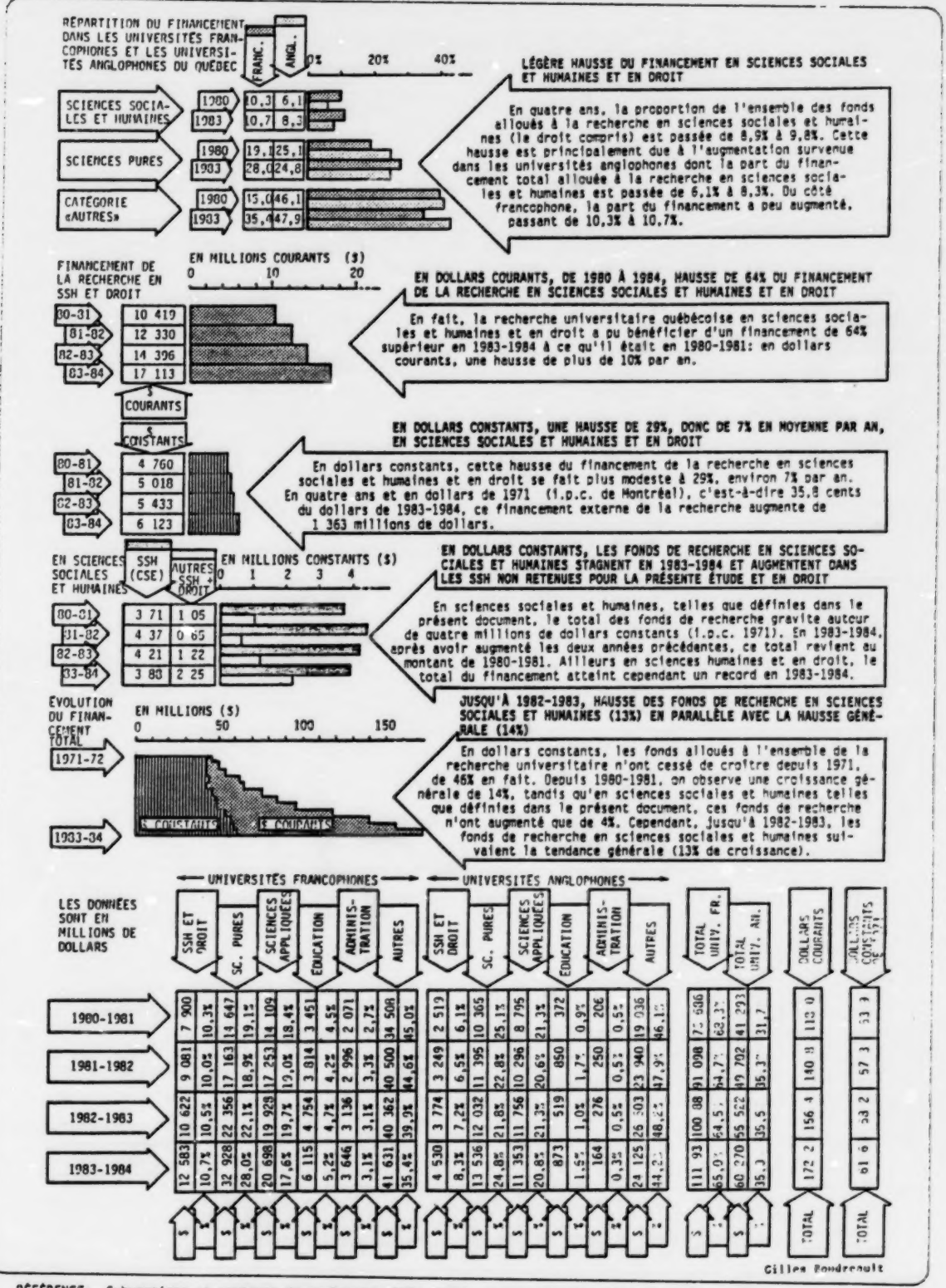

RÉFÉRENCE: Subventions et contrats de recherche, DGRU, MESS, sortie mécanographiée spéciale, 1986.
La recherche subventionnée et commanditée... de 1980-1981 à 1982-1983, DGRU, MESS.

EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, GRANDE IMPORTANCE DES SOURCES GOUVERNEMENTALES DANS LE FINANCEMENT DE LA RECHERCHE

Les gouvernements fournissent 86% du financement de la recherche universitaire en sciences sociales et humaines. À parts égales, les programmes de subventions officiels des gouvernements québécois et fédéral contribuent pour la moitié du financement de sources gouvernementales. En général sous forme de contrats plutôt que de subventions, l'autre moitié provient de ministères et autres organismes publics.

Les ministères fédéraux font largement appel aux contrats de recherche, trois fois plus souvent que les ministères québécois. D'un autre côté, à l'avantage des chercheurs d'ici en sciences sociales et humaines, le Québec est l'une des seules provinces au Canada à posséder un programme officiel de subvention à la recherche. Bien plus, le FCAR[12] contribue autant à la recherche en sciences sociales et humaines que son homologue fédéral, le CRSH.[13] Quant aux sources autres que gouvernementales, elles ne représentent que 14% du financement de la recherche en sciences sociales et humaines.

Cette grande dépendance des sources gouvernementales se manifeste partout, bien que, en service social et en psychologie, cette dépendance soit moins directement liée aux subventions. Dans ces deux disciplines, le financement de la recherche serait plus à l'abri d'une remise en question des programmes de subventions du fait que la grande part des recherches réalisées est financée à l'aide de contrat (66% et 76% respectivement).

Les autres sciences sociales et humaines sont plus dépendantes des subventions dans le financement de leurs activités de recherche. Les disciplines les plus dépendantes de subventions destinées en majorité à la recherche non-orientée sont l'anthropologie (74%), les sciences politiques (72%), la sociologie (52%) et l'histoire (49%). Les sources de financement de la recherche de ces disciplines sont peu diversifiées.

De toute évidence, les ministères québécois, les organismes sociaux et le secteur privé participent peu au financement de l'ensemble de la recherche en sciences sociales et humaines.

---

12 Le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche.

13 Le Conseil des recherches en sciences humaines.

GRAPHIQUE numéro 19

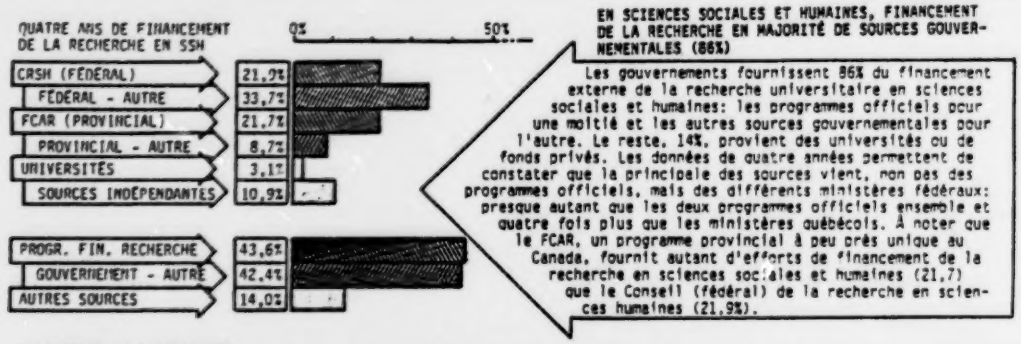

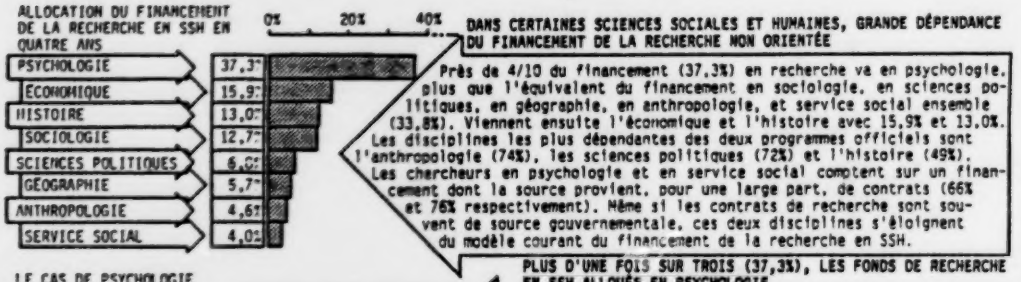

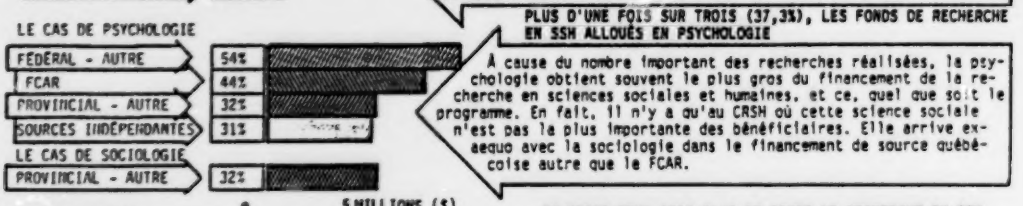

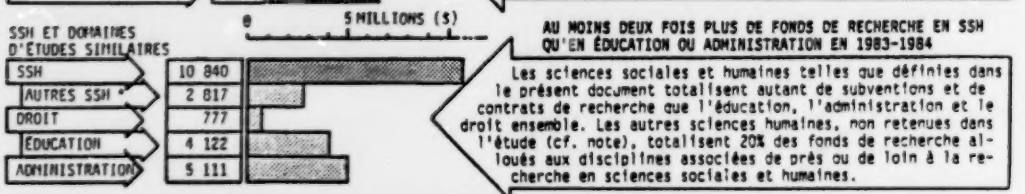

NOTE: La classification "Clarder" inclut aussi la théologie, les sciences religieuses, les études urbaines, les communications et la criminologie.

Données en milliers de dollars courants

	ÉCONOMIQUE	SC. POLITIQUES	SOCIOLOGIE	ANTHROPOLOGIE	PSYCHOLOGIE	SERVICE SOCIAL	HISTOIRE	GÉOGRAPHIE
C.R.S.H.	291*	262*	322*	247	17,3*	229	573	489
	190	53,3%	303	382*	412*	500	31,0%	198*
	329*	415*	153	58,7*	191	415	246	354
	7,0*	1	55	90	82	117	11,0*	113*
	451*	385	505	82,3	37	313	55	72
AUTRES SOURCES FÉDÉRALES	159	645	571	540	247	0	67	103
	190	9,3%	86	291	167	153	13,4%	18
	60	38	415*	153	9,2%	1016	1911	2 250
	2 382	46,2%	33	124	254	90	82	47,3%
	372	413*	299	436	27,7	256	313	55
	301	55	72	12,3				
F.C.A.R.	303	423	529	341	24,6%	198	135	108
	69	18,3%	261	277	237	293	20,5%	20
	79	75	117	15,6%	919	795	1,064	1,120
	25,5	42	17	36	9,1	47,3%	225	209
	167	263	16,4%	27,7				
AUTRES SOURCES PROVINCIALES	128	32	34	142	5,2%	0	0	1
	0	0,1%	342	153	235	425	22,3%	46
	20	5	75	38	3,8%	121	332	380
	218	7,2*	67	80	137	107	23,0*	83
	265	209	167	263	3,6	30	137	15
	222	1	14	14				
UNIVERSITÉS	99	121	42	66	4,2%	33	55	5
	140	5,9%	6	34	6	6	2,8%	76 -
	67	25	19	1,2*	17	39	16	67
	4,1	32	20	77	70	6,5	3	1
	7	15	1	14				
AUTRES SOURCES INDÉPENDANTES	275	423	362	190	19,2%	131	29	141
	129	15,5%	75	49	109	123	6,9%	127
	345	330	9,3*	38	5	8	30	5,1*
	140	121	131	152	13,2	1	42	35
	1	1						

Réajustement à la lumière des données des rapports annuels du C.R.S.H.

Gilles Boudreault

RÉFÉRENCE: Subventions et contrats de recherche selon l'organisme et l'université, pour les années 1980-1981 à 1984-1985, MESS, Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, sortie mécanographiée spéciale, 1986.

CINQUIÈME PARTIE:

LE MARCHÉ DE L'EMPLOI DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES, UNE MEILLEURE INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DES DIPLÔMÉS DE CYCLES SUPÉRIEURS

Près de deux ans après l'obtention d'un diplôme en sciences sociales et humaines, au moins un finissant sur cinq était sans travail au moment de l'enquête fédérale sur la relance des diplômés de 1982.

Au premier cycle, pour trois sans-travail diplômés de sciences sociales et humaines, on ne retrouve chez les diplômés d'autres sciences connexes que deux sans-travail. Aux cycles supérieurs, il existe deux à trois fois plus de sans-travail qu'en éducation ou en administration. En Ontario, le phénomène est à peu près identique, sauf que les sans-travail détenteurs d'un baccalauréat sont moins nombreux: 18% comparativement à 28% au Québec.

Par rapport aux diplômés du premier cycle, l'avantage incontestable des diplômés de cycles supérieurs consiste, non pas à chômer moins souvent, mais plutôt à trouver du travail dans des secteurs d'emploi reliés à leurs études.

En effet, les diplômés des cycles supérieurs trouvent un emploi relié à leurs études deux fois plus souvent que les diplômés du baccalauréat, 63% comparativement à 37%. Le fait de détenir un diplôme de deuxième ou de troisième cycle ajoute donc deux fois plus d'atouts dans la recherche d'un emploi relié aux secteurs de l'éducation ou des services sociaux. Dans la fonction publique, cet avantage s'estompe.

Dans leur recherche d'emploi, plus de six détenteurs de baccalauréat sur dix risquent de ne pas trouver l'intégration souhaitée au marché du travail. Soit qu'ils ne travailleront tout simplement pas (28%), soit encore qu'ils ne pourront trouver un emploi en conformité avec leurs études (35%).

Comparés aux diplômés du premier cycle de sciences sociales et humaines, ceux de l'éducation, du droit et de l'administration s'intègrent plus facilement au marché du travail, et cela s'avère davantage vrai pour les diplômés d'administration que pour les autres. Finalement, le marché de l'emploi est difficile pour les finissants du premier cycle en sciences sociales et humaines. En particulier, ils sont toujours 10% de plus à se retrouver sans travail.

GRAPHIQUE numéro 20

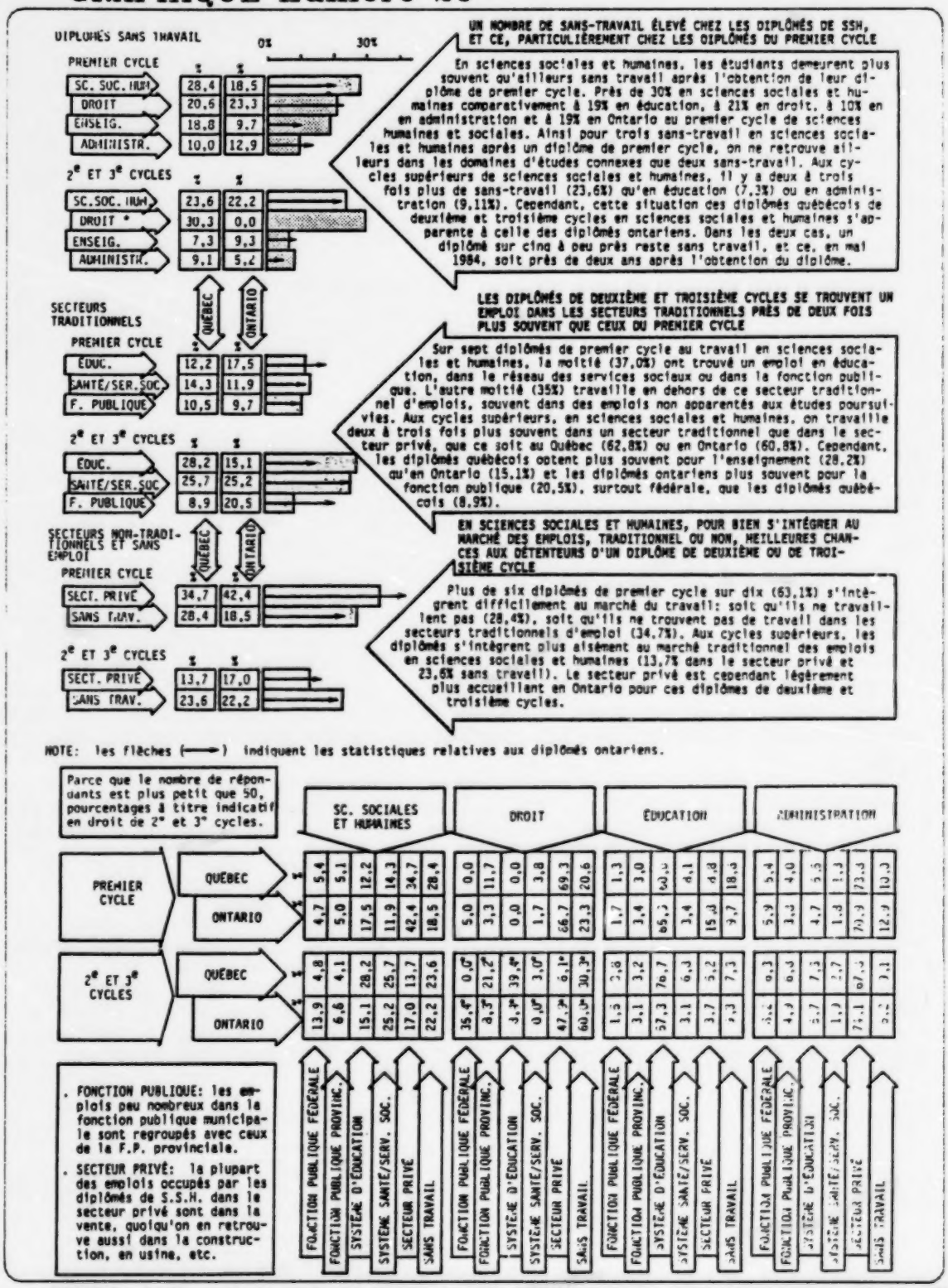

RÉFÉRENCE: Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, Statistique Canada, sortie mécanographiée spéciale, 1986 (note: 4 032 répondants québécois en SSH dont 3 472 du premier cycle et 564 des deuxième et troisième cycles.

DANS LA RECHERCHE D'UN EMPLOI LIÉ AUX ÉTUDES, NET AVANTAGE DES DIPLÔMÉS DE CYCLES SUPÉRIEURS

À la lumière des témoignages des répondants à la relance des diplômés, on peut dire que, si un étudiant de sciences sociales et humaines vise l'obtention d'un emploi en lien avec les études poursuivies, un diplôme de premier cycle ne suffit certainement pas.

En effet, le fait de terminer des études en sciences sociales et humaines avec le seul baccalauréat implique un emploi sans lien d'aucune sorte avec les études poursuivies (27,2%) trois fois plus souvent que dans le cas des cycles supérieurs (9,5%). Cette différence entre diplômés du premier cycle et diplômés de cycles supérieurs est plus accentuée chez les finissants de sciences humaines que chez ceux de l'administration ou de l'éducation.

En général, chez les diplômés du premier cycle en sciences sociales et humaines, 43% découvrent un emploi qui saura utiliser leurs compétences, comparativement à 52% chez leurs homologues ontariens. Au Québec, à l'égard des emplois en lien direct ou même indirect aux études, les détenteurs de baccalauréat en éducation et en droit ont plus de débouchés: 70% décrochent un tel emploi. En administration, 80% des diplômés du premier cycle en font autant.

Aux deuxième et troisième cycles, 67% des diplômés de sciences sociales et humaines détiennent un emploi lié à leurs études, comparativement à 82% en administration et à 85% en éducation.

Ces résultats ne révèlent rien de totalement nouveau, sauf dans les comparaisons avec la situation ontarienne. Là aussi, les finissants du premier cycle rencontrent quelques difficultés. Cependant, le fait que le secteur de l'éducation et celui de l'entreprise privée leur soient plus ouverts atténue ces difficultés. Aux cycles supérieurs, les diplômés des deux provinces tirent de l'arrière face aux diplômés d'éducation ou d'administration dans la recherche d'emplois conformes à leurs études.

GRAPHIQUE numéro 21

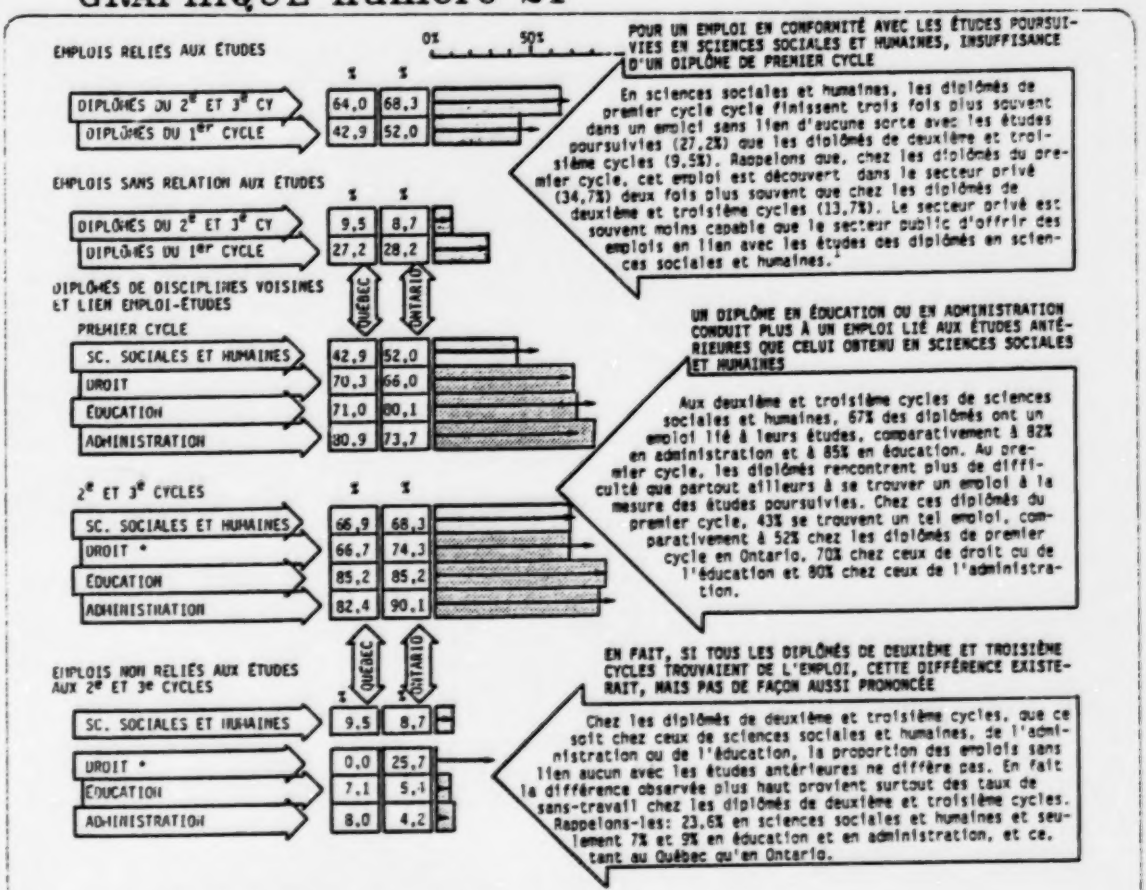

NOTE: les flèches (⟶) indiquent les pourcentages relatifs des diplômés ontariens.

NOTES:
- RELATIONS DE L'EMPLOI: sous cette rubrique sont regroupés les répondants qui voient une relation partielle ou totale entre l'emploi occupé et le diplôme acquis.
- EMPLOI SANS RELATION: sont regroupés ainsi sous cette rubrique tous ceux et celles qui ne voient pas le lien entre l'emploi occupé et le diplôme obtenu.

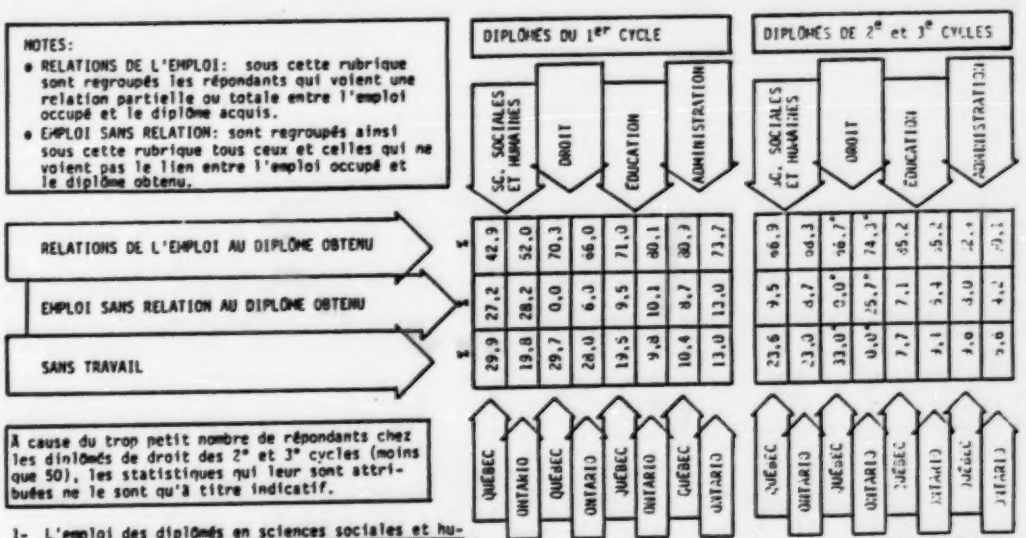

À cause du trop petit nombre de répondants chez les diplômés de droit des 2e et 3e cycles (moins que 50), les statistiques qui leur sont attribuées ne le sont qu'à titre indicatif.

1- L'emploi des diplômés en sciences sociales et humaines dans l'entreprise, Conseil de la Science et de la Technologie, Avis no 86-01, 1986.

Gilles Boudreault

RÉFÉRENCE: Enquête nationale auprès des diplômés de 1982, Statistique Canada, sortie mécanographiée spéciale, 1986 (note: 4 032 répondants québécois en SSH dont 3 472 du premier cycle et 564 des cycles supérieurs).

PRÉVISIONS DE SURPLUS DE MAIN-D'OEUVRE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

Selon les prévisions de Statistique Canada, seul le secteur de l'administration est l'objet d'une pénurie de main-d'oeuvre jusqu'en 1992. En sciences sociales et humaines, les prévisions laissent entrevoir un surplus de 4 à 5 000 diplômés, ce qui correspond pratiquement au nombre total de diplômés de la filière du baccalauréat en 1985. Cette situation se présente avec plus de disparité en éducation où un large surplus d'au moins 30 000 diplômés est prévu.

D'ici 1992, parmi les diplômés de sciences sociales et humaines qui espèrent se trouver un emploi en rapport avec leurs études, seuls les diplômés de service social ne rencontreraient pas trop de difficulté. Dans leur cas, le marché du travail pourrait absorber de 250 à 500 nouveaux diplômés de plus que le nombre prévu pendant cette période. Les diplômés d'économique et de sciences politiques, en particulier ces derniers, comptent parmi les diplômés de sciences sociales et humaines les moins susceptibles de trouver un emploi en lien avec leurs études. Sauf pour le service social, cette situation de surplus de main-d'oeuvre se répète, dans une moindre mesure, partout dans les autres sciences sociales et humaines.

Si l'avenir semble difficile pour les diplômés de sciences sociales et humaines, il n'en a pas toujours été ainsi. Sur dix ans, de 1971 à 1981, le nombre des emplois professionnels de ces disciplines a augmenté de 146%, comparativement à 93% dans les postes d'administrateurs, 70% dans les emplois de professionnels en sciences naturelles et de 41% dans les charges d'enseignement. Selon une étude sur les caractéristiques du marché de l'emploi,[14] pour 25 040 professionnels de sciences humaines, on en compte de quatre à huit fois plus ailleurs: par exemple, 95 000 professionnels en sciences naturelles, 140 000 enseignants et 200 000 administrateurs.

De façon générale, les hypothèses de croissance économique à partir desquelles sont établies ces prévisions à long terme se font modestes: 1,7% dans le cas d'une croissance faible et 2,3% dans le cas d'une croissance moyenne. Pour que le marché du travail puisse absorber complètement le surplus prévu de main-d'oeuvre professionnelle en sciences sociales et humaines, il faudrait un taux de croissance économique nettement supérieur aux taux retenus dans l'étude de Statistique Canada, le double probablement, soit entre 4% et 5%, et ce, de façon soutenue jusqu'en 1992.

Cette étude montre que les secteurs d'emploi traditionnellement favorables aux diplômés de sciences sociales et humaines dépassent rarement les taux moyens de croissance prévue. Dans l'enseignement et les services gouvernementaux, les taux anticipés sont même plus bas que les taux moyens. À moins d'une amélioration de la croissance économique et d'une reprise dans les secteurs de la fonction publique et de l'enseignement, ce surplus de main-d'oeuvre en sciences sociales et humaines restera probablement assez important dans les années à venir.

---

14 Population active et tendances historiques des professions, Statistique Canada, 1983.

GRAPHIQUE numéro 22

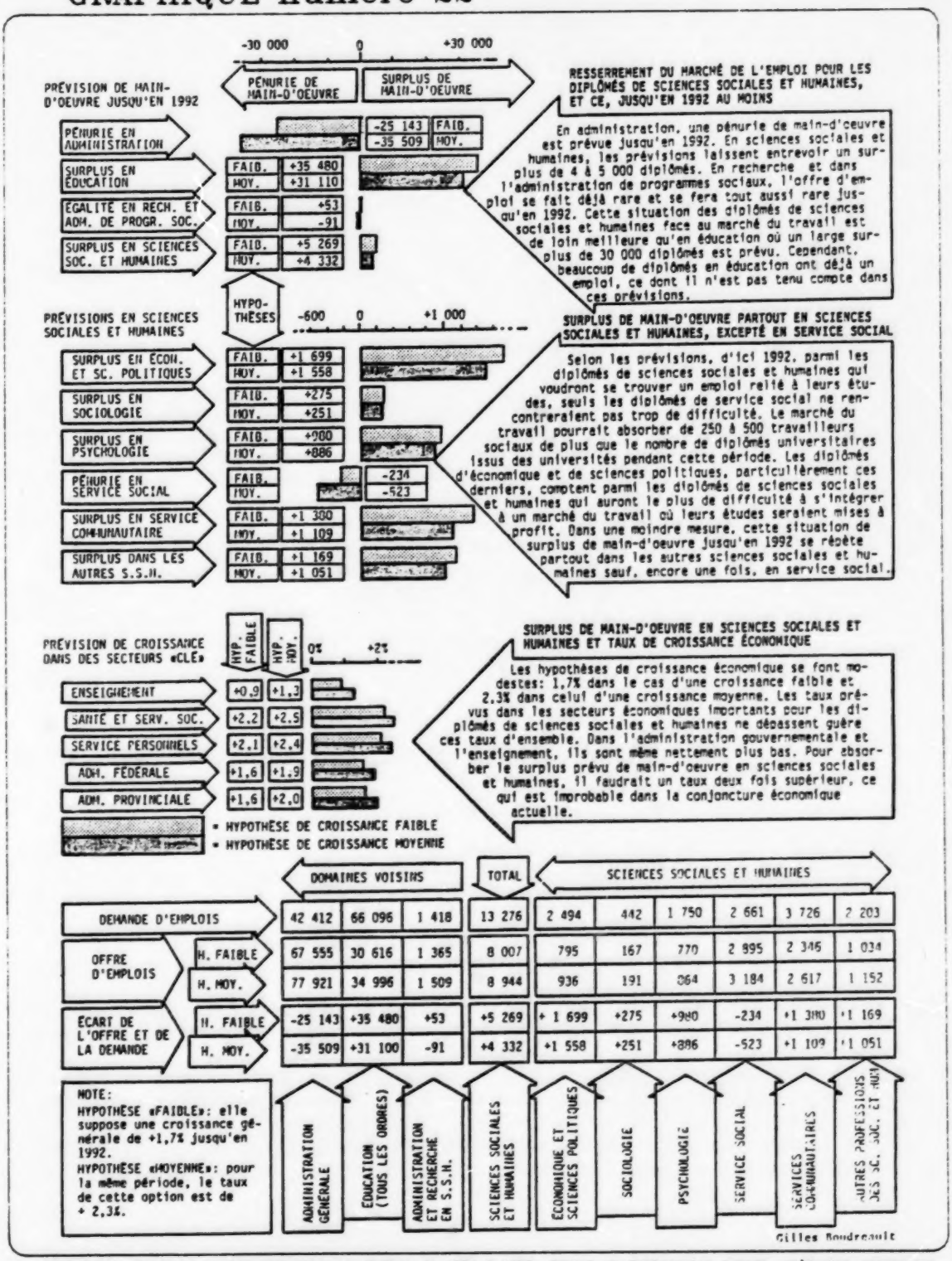

RÉFÉRENCE: Tendances professionnelles au Québec de 1984 à 1992. Emploi et Immigration Canada, diffusion restreinte, 1986.

SYNTHÈSE: LE PROFIL STATISTIQUE DE LA SITUATION DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES DE 1976 À 1985

L'analyse du passé récent des sciences sociales et humaines met en évidence une série de faits. Nous en proposons une synthèse.

AU SECONDAIRE,

- les élèves choisissent les options de sciences humaines en 5e secondaire deux fois moins souvent qu'en 1980;
- les élèves qui poursuivent des études collégiales en sciences humaines présentent une cote de classement de 72,7%, soit 17,8 et 8,0 points de moins que la cote respective des élèves qui optent pour un programme de sciences ou de sciences administratives;
- la grande majorité des élèves "forts", soit 74%, optent pour un programme d'études collégiales en sciences, comparativement à 24% pour celui de sciences humaines (sciences administratives incluses);
- les élèves "forts" comptent pour 25% des élèves de sciences humaines au collégial, y compris ceux de sciences administratives, tandis qu'on en recense 88% dans les programmes de sciences.

AU COLLÉGIAL, DANS LA CONCENTRATION DE SCIENCES HUMAINES,

- plus de 30% des élèves ne sont pas dans le programme de leur premier choix d'études, comparativement à moins de 12% en sciences ou en sciences administratives;
- les élèves dont les performances sont les plus élevées réussissent 82% de leurs cours à la première session, comparativement à 92% en moyenne ailleurs;
- trois élèves sur cinq ne réussissent pas plus de 60% de leurs cours à la première session;
- après les quatre sessions réglementaires, les élèves obtiennent un DEC dans 29% des cas, comparativement à 36% chez les élèves de sciences;
- sans distinction de programme et sans tenir compte du nombre requis de sessions, 63% des élèves décrochent un DEC, comparativement à 75% en sciences.

À L'UNIVERSITÉ, DANS LES ÉTUDES DE SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES,

- depuis 1976, le nombre d'étudiants du premier cycle, à temps complet ou à temps partiel, augmente de 56%; aux cycles supérieurs, l'effectif s'accroît de 33%;

- cependant, sans distinction de cycles d'études, les étudiants à temps complet augmentent de 22,7%, comparativement à 44,6% dans l'ensemble des autres programmes d'études depuis 1976;

- par ailleurs, le nombre des étudiants à temps partiel croît durant la même période de 221%, comparativement à 173% dans les autres programmes d'études;

- même si les sciences sociales ont vu le nombre des étudiants augmenter de 88% au total, dans la filière du baccalauréat, le nombre des étudiants à temps complet n'a augmenté que de 37%: dans les deux types de filière d'études en sciences humaines, le nombre des étudiants baisse respectivement de 18% et 17%;

- dans la filière du baccalauréat, seuls les étudiants en économique ont connu une augmentation de leur nombre supérieure à 25%, soit 56%;

- dans la même filière, les étudiants à temps complet en géographie, en histoire et en anthropologie ont vu leur nombre diminuer de 10% en moyenne depuis 1976.

AUX DIFFÉRENTS CYCLES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES,

- sans distinction de filières d'études, les diplômés sont 75% plus nombreux au total; dans la filière du baccalauréat, leur nombre augmente de 43% depuis 1976;

- au baccalauréat, les diplômés augmentent de 46%, tandis que ceux de la maîtrise et du doctorat augmentent de 36% et 74% respectivement, par rapport à leurs homologues ontariens dont le nombre a varié respectivement de +10%, +1% et -15%;

- à chacun des cycles, du baccalauréat au doctorat, les diplômés de sciences humaines augmentent proportionnellement moins (-11%, +26% et +40% dans l'ordre) que ceux de sciences sociales (+69%), +38% et +81%).

À LA FIN DE LEURS ÉTUDES EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES,

- les détenteurs d'un baccalauréat connaissent des difficultés dans leur recherche d'emploi lié aux études poursuivies: 27,2% d'entre eux n'en trouvent pas; avec une maîtrise ou un doctorat, seuls 9,5% rencontrent un tel problème;

- les diplômés du baccalauréat restent sans travail dans 28,4% des cas, tandis que 23,6% des diplômés du 2e ou 3e cycle se retrouvent dans la même situation, en comparaison de 18,5% et 22,2% respectivement chez leurs homologues ontariens;

- avec un diplôme de 1er cycle, 42,9% des finissants décrochent un emploi relié aux études poursuivies, comparativement à 64% s'ils détiennent une maîtrise ou un doctorat;

- dans les années à venir, jusqu'en 1992 selon les prévisions, les finissants auront tout probablement de la difficulté à trouver un emploi relié à leurs études puisque, en sciences sociales et humaines, un surplus de main-d'oeuvre situé entre 4 250 et 5 300 personnes est prévu d'ici là, moins que le surplus en éducation (30,000) mais loin de la pénurie prévue de 25 000 à 35 000 personnes en administration.

DANS L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES,

- les professeurs d'université à temps complet détiennent de plus en plus un doctorat (68% en 1982 comparativement à 50% en 1972); en Ontario, le nombre de détenteurs de doctorat passe de 60% à 80% durant la même période;

- de 1963 à 1976, le nombre de professeurs d'université à temps complet a augmenté de 313%, mais, par la suite et jusqu'en 1982, la croissance de leur nombre a été de 11%;

- au collégial, chez les enseignants de sciences humaines, on assiste à un retour aux études: en 1985, 17% d'entre eux poursuivent des études doctorales, ce qui, advenant le dépôt de leur thèse, multiplierait par quatre le nombre actuel de détenteurs de doctorat.

DANS LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES,

- en 1983, les chercheurs disposaient d'un financement externe de 10,8 millions de dollars courants, soit, au total, un peu plus que les chercheurs en éducation (4,1 millions) et en administration (5,1 millions);

- en dollars constants de 1971, le total du financement externe de la recherche dans les disciplines retenues pour la présente étude a augmenté de 5% depuis 1980;

- généralement, les chercheurs en sciences sociales et humaines sont très dépendants du financement gouvernemental, 86%, soit 55,6% de sources fédérales (21,9% du CRSH et 33,7% de ministères fédéraux) et 30,4% de sources provinciales (21,7% du FCAR et 8,7% des ministères provinciaux);

- en moyenne, les chercheurs en psychologie obtiennent 37% du financement, soit presque autant que l'ensemble des chercheurs en économique (16%), en histoire (13%) et en sociologie (13%); dans les autres disciplines de sciences sociales et humaines, les chercheurs obtiennent respectivement moins de 7% de l'ensemble du financement de la recherche;

- dans les universités francophones, la part des budgets de recherche allouée aux sciences sociales et humaines se stabilise à un peu plus de 10% de 1980 à 1983, tandis que, dans les universités anglophones, elle croît de 6,1% à 8,3% pendant la même période.

ANNEXE 1

TABLEAU

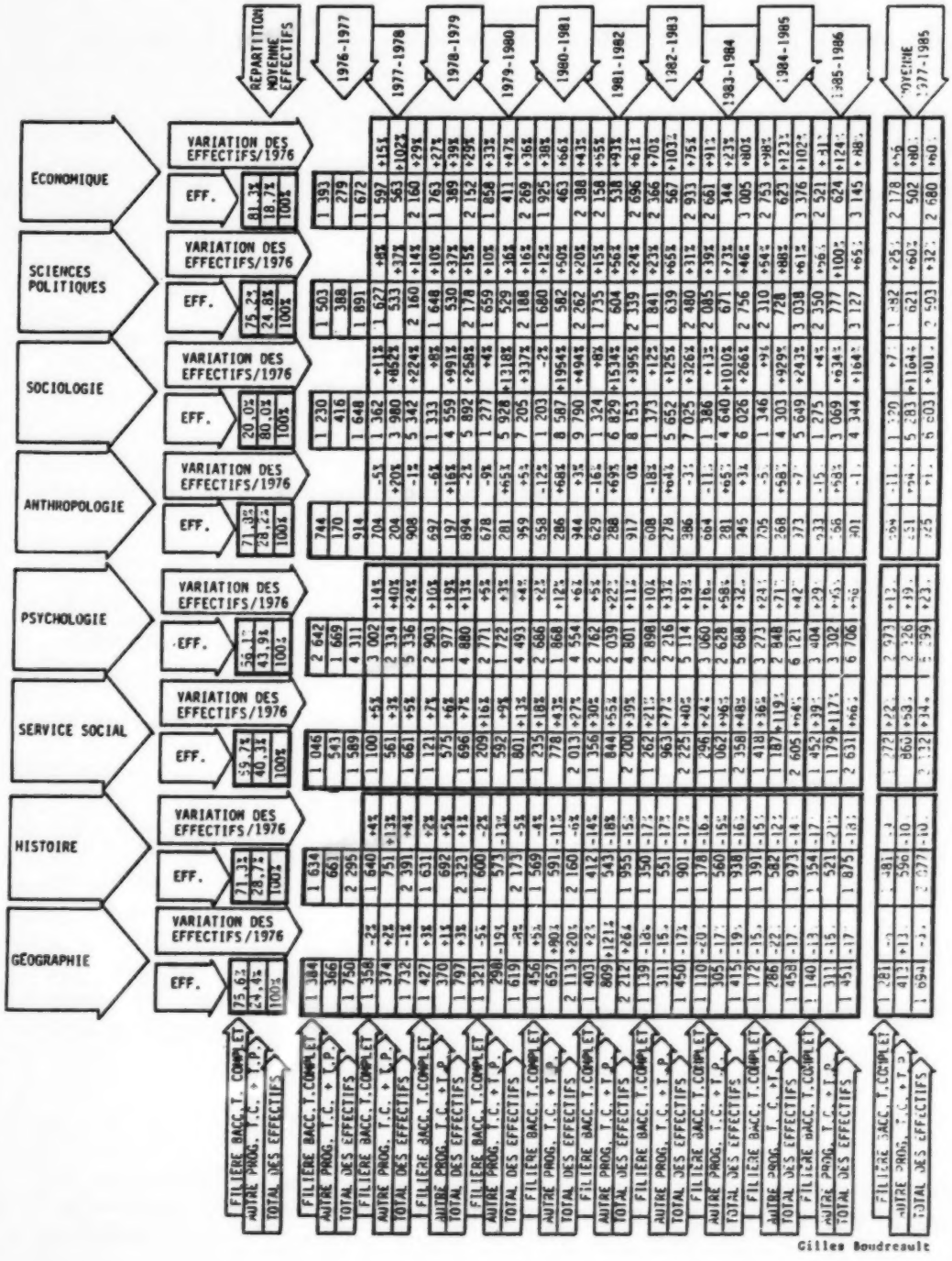

RÉFÉRENCE: Les effectifs universitaires selon les

Déja parus dans cette collection

1. **Tendances de l'évolution de la société québécoise et priorités qui s'en dégagent pour l'éducation**

   Marie Lamarre

2. **Des stratégies pour la qualité de l'éducation en Grande-Bretagne et aux États-Unis**

   Arthur Marsolais

3. **Des stratégies pour la qualité de l'éducation en France: réformes de systèmes et pédagogie différenciée**

   Jacques de Lorimier

4. **Le curriculum et les exigences de qualité de l'éducation**

   Arthur Marsolais

5. **La place des sciences sociales et humaines dans l'enseignement et la recherche: analyse statistique, 1976-1985**

   Gilles Boudreault

En préparation

- Propositions et politiques sur l'école.
  Revue et analyse documentaire des principales interventions des dix dernières années (titre provisoire)

  Jacques de Lorimier

- Propositions et politiques sur le collège et l'université.
  Revue et analyse documentaire des principales interventions des dix dernières années (titre provisoire)

  Jacques de Lorimier

Hors-série

- **Le deuxième cycle d'enseignement secondaire ou son équivalent: Comparaisons de sept systèmes d'éducation avec le système d'éducation du Québec**

  Arthur Marsolais
  Jean-Louis Paré
  Paul Valois